



Pendant sa tournée électorale, le premier ministre Pierre Marc Johnson s'est permis de jouer au billard quelques minutes, hier, au Club des employés civils, à Québec.

TVA propose un débat à 4 chefs

■ QUÉBEC (d'après PC) — Le réseau TVA a proposé hier la tenue d'un débat à quatre chefs un vendredi soir, de 21h30 à 22h45, soit le 15, le 22 ou le 29 novembre, "dans le respect de la Loi électorale".

Le vice-président à l'information et aux affaires publiques de TVA, M. Michel Héroux, a expliqué que son réseau retirait son offre initiale d'un face à face Bourassa-Johnson et proposait plutôt une émission d'affaires publiques.

Les quatre chefs des partis politiques impliqués, MM. Bourassa, Johnson, Léveillé et Monière, participeraient à ce débat et devraient faire face aux questions de journalistes, a indiqué M. Héroux.

"Un tel débat répondrait aux attentes de la population", estime-t-il, car le réseau TVA couvre l'ensemble du territoire du Québec.

L'Union nationale a annoncé dès hier après-midi qu'elle acceptait l'offre du réseau TVA.

"Enfin une proposition de débat qui respecte tous les électeurs du Québec", a déclaré dans un communiqué, M. André Léveillé. Son parti déléguera deux repré-

sentants à la rencontre qui doit avoir lieu aujourd'hui entre le vice-président à l'information et aux affaires publiques de TVA, M. Michel Héroux, et les représentants des partis, pour discuter des détails de la proposition.

Quant au chef du Parti indépendantiste, M. Denis Monière, il a fait connaître son intention de s'adresser aux tribunaux pour faire bloquer tout débat télévisé des chefs auquel il ne serait pas invité.

On ne savait toujours pas jeudi si le débat télévisé devant mettre aux prises le premier ministre Johnson et le chef libéral Robert Bourassa allait se dérouler, que ce soit sur les ondes de Radio-Canada ou à TVA.

Le Directeur général des élections, Me Pierre-F. Côté, n'avait encore par reçu l'offre hier que Radio-Canada dit avoir transmis aux deux principales formations politiques, le Parti libéral et le Parti québécois, pour la tenue d'un débat télévisé à la mi-novembre.

La position du Directeur des élections est claire: l'article 427 de la Loi électorale interdit la tenue d'un débat télévisé qui n'assurera pas l'équité entre les différentes formations politiques.

- Arthabaska sait flairer le pouvoir
- Johnson propose de nouvelles relations avec les fonctionnaires

A 4, A 5, A 8, B 1

la tribune

76e ANNÉE — No 222 — 36 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 8 NOVEMBRE 1985 —

(SAMEDI 75¢) 45¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine



■ CHICOUTIMI (PC) — Clermont Tremblay, un récidiviste de 26 ans, de Laterrière, est tombé sous les balles des policiers, tôt hier matin, au moment où, aux commandes d'un énorme chargeur sur roues et armé d'un fusil de calibre .20, il saccageait la nouvelle Centrale de la police et des pompiers de Chicoutimi et tirait sur les policiers.

L'homme a fait irruption sur le terrain du poste de police vers 04h50. Les dix policiers qui se trouvaient sur les lieux ne se sont aucunement méfiés, croyant qu'il s'agissait d'un entrepreneur chargé d'effectuer des travaux autour de l'édifice.

Et, avant que les policiers ne s'en rendent compte, l'énergumène s'est mis au travail avec l'intention bien arrêtée, semble-t-il, de démolir l'immeuble et son contenu.

Il a enfoncé quatre des cinq portes du garage qui abrite les véhicules du service des incendies, dont la plus récente acquisition de la ville, un camion à échelle, dont la cabine

a été complètement écrasée.

L'individu a ensuite saccagé l'entrée du personnel et son arcade, fracassé la baie vitrée donnant sur un bureau et le centre des communications, avant de démolir presque complètement l'enseigne installée sur la façade de l'édifice.

Les policiers n'ont évidemment pas mis de temps à comprendre ce qui se passait et ils ont aussitôt cherché, par divers moyens, à mettre un terme aux ravages du chargeur déchaîné.

Certains ont utilisé des voitures de patrouille pour tenter, sinon de l'arrêter, de nuire à ses manœuvres.

Mais ce fut peine perdue. Rien ne pouvait arrêter le monstre d'acier, qui menaçait à tout moment d'écraser les véhicules.

Selon la police, Tremblay serait sorti à un certain moment de la cabine du mastodonte pour tirer des coups de feu en direction de ceux qui tentaient de l'intercepter.

Ce n'est qu'après que les policiers eurent ouvert le feu que le monstre mécanique s'est finalement immobilisé.

Sérieusement blessé, Tremblay est sorti de la cabine et s'est affaissé sur le sol. Il a succombé à ses blessures pendant son transport à l'hôpital de Chicoutimi.

L'individu avait déjà écopé de 12 mois de prison pour avoir asséné un coup de hachette sur la tête de son frère, Bernard, la veille de Noël 1981.

D'abord accusé de tentative de meurtre, il fut reconnu coupable de

voies de fait avec lésions corporelles.

Tremblay avait aussi été condamné à une peine de 18 mois de prison pour un vol avec effraction et des actes de vandalisme dans une école.

Il était actuellement en attente de procès, pour une affaire d'entrave à la justice et de voies de fait sur cinq policiers de la ville de Chicoutimi.

Les derniers faits reprochés à Tremblay remontaient au 17 juillet de cette année. Deux policiers avaient alors intercepté une camionnette conduite par un dénommé René Girard, de Laterrière, et à bord de laquelle voyageait également Tremblay.

Lors de la comparution Tremblay avait choisi un procès devant juge et jurés et l'enquête préliminaire avait été fixée au 3 février prochain.

Il avait été remis en liberté provisoire sur engagement personnel.

Humour à l'Est...

■ PARIS (AP) — "Qu'est-ce qu'un quintette? Un orchestre philharmonique soviétique qui rentre d'une tournée aux États-Unis..."

Humour léger ou noir, des plaisanteries sur le thème "Comment se porte la liberté chez vous?", ont été réunies par Armand Isnard dans un livre intitulé "Le nouveau rire de l'Est est arrivé" (Le Cherche Midi éditeur).

L'URSS est au premier plan. — "Si, si il y a la télévision dans les chambres des hôtels soviétiques. Seulement c'est elle qui vous regarde..."

"Tchernenko est arrivé au paradis. Quelques jours passent. Un matin Dieu le père demande à saint Pierre: Je viens d'apprendre que Constantin Tchernenko est ici? J'espère qu'il n'a pas fait de propagande? Alors saint Pierre rassurant: Niet, camarade Bon Dieu..."

"Si Guillaume Tell avait été russe, c'est sur une pancarte 'Pas d'arrivée de pommes aujourd'hui' qu'il aurait tiré à l'arbalète..."

Mais les autres pays de l'Est ne sont pas éparpillés. — Devinette tchécoslovaque: "Pourquoi le capitalisme est-il au bord du gouffre? Pour mieux voir le socialisme qui est au fond..."

"Peut-on vivre en Hongrie avec uniquement son salaire mensuel? On ne sait pas, personne n'a jamais essayé..."

"Pourquoi, à Varsovie, ne trouve-t-on qu'un magasin tous les 300m? Pour empêcher plusieurs files d'attente de s'em mêler..."

Un certain nombre relèvent de l'humour le plus noir. — "Quelles furent les dernières paroles prononcées par l'ancien ministre de l'Intérieur, le maréchal Nikolai Tchchelokov, avant son suicide? 'Ne tirez pas camarades!'"

"En Pologne, qu'est-ce qui distingue maintenant un optimiste d'un pessimiste? L'optimiste se serre la ceinture, le pessimiste se pend avec..."

la tribune

Toute une Équipe!

De nos archives

Un récit poignant

Un nouveau feuilleton commence aujourd'hui dans le journal LA TRIBUNE en cette année 1985. Il s'agit de "La vole des larmes". Ne la manquez pas. Vous n'avez jamais rien lu de semblable. C'est en effet aujourd'hui que commence ce feuilleton et le titre dit assez que c'en est un qui réserve de fortes émotions à toutes les personnes qui le liront. Nous sommes tentés d'avancer que c'est peut-être ce que nous avons publié de plus poignant jusqu'à ce jour.

La vole des larmes est un roman plein de scènes vivantes et touchantes. Les descriptions, les situations sont parfois si fortes qu'il est presque impossible de retenir ses larmes. Le style est d'une clarté et d'une simplicité qui ajoute encore au passionnant de l'histoire.

Nous vous donnerons donc chaque soir une demi-page de ce beau et grand roman. Ne manquez pas de le suivre. Commencez immédiatement, et dès les premières lignes, vous serez introduits aux personnages et les situations intéressantes vous seront présentées.

Achetez donc LA TRIBUNE tous les soirs et lisez la vole des larmes.

TEMPERATURE
PLUIE: 4 — 7°C.
DEMAIN: BEAU D-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTSB-6
- BANDES DESSINÉES...C-6
- DÉCÈSC-7
- DE TOUT DE TOUS...D-5
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-3
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1

Négociations sur le libre-échange Ottawa n'a pas encore établi de vraie stratégie

... admet Mulroney

par Pierre April
■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a admis, hier aux Communes, que son gouvernement n'avait pas encore établi de véritable stratégie en vue des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis.

Le chef de l'opposition libérale, John Turner, a demandé au chef du gouvernement, au cours de la période de questions, ce qu'il pouvait bien y avoir de secret dans la préparation de ces pourparlers, ce qui incitait l'administration fédérale à cacher les véritables enjeux du libre-échange avec les États-Unis.

"Le chef de l'opposition, a répliqué le premier ministre, me demande ce qui nous a poussé à adopter la stratégie qu'il tente de décrire et ma réponse est qu'on ne l'a pas fait et que cette stratégie n'existe pas."

Puisque de l'aveu même du chef conservateur rien n'est secret dans ce dossier, M. Turner est revenu à la charge et a demandé à M. Mulroney de "fournir aux Canadiens une analyse de rentabilité" qui permettra d'établir quelles industries ou quelles communautés canadiennes profiteront de ces négociations et lesquelles risqueront d'être désavantagées.

"Je présume que les négociateurs, en temps opportun, a expliqué le premier ministre, agissant pour le compte du gouvernement canadien, vont vouloir indiquer à la population canadienne les motifs des différentes prises de position."

Travail "sérieux" de préparation

M. Mulroney a ensuite expliqué qu'un comité consultatif sur les conséquences à l'endroit du secteur privé avait déjà été formé, qu'un travail "sérieux" de préparation était fait et "il y aura des annonces dans les prochains jours en fonction de ce dossier", a-t-il dit.

"Ce que nous recherchons, a ajouté le premier ministre, s'il y a lieu et si c'est possible, comme neuf provinces sur dix et une partie importante de la population l'ont déjà laissé entendre, c'est un dialogue avec les Américains, afin de savoir si on peut améliorer nos échanges commerciaux, afin de procurer plus d'emplois et des marchés plus certains aux Canadiens."

M. Mulroney a profité de l'occasion pour rappeler que son gouvernement n'avait pas tellement besoin



Le premier ministre Mulroney

de compléter une autre étude exhaustive des questions reliées aux bienfaits et dangers du libre-échange, puisque déjà et tout récemment, la Commission royale sur l'union économique, mise sur pied en 1982 et présidée par un ancien ministre libéral, M. Donald MacDonald, avait exécuté ce genre de travail et recommandé l'ouverture aux marchés américain et étrangers.

"Toute cette question, a conclu le chef du gouvernement, et bien d'autres aussi seront à l'ordre du jour de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres à la fin du mois à Halifax."

Perquisitions chez des garagistes et particuliers de la région

La SQ récupère 14 autos volées

par Pierre Saint-Jacques

SHERBROOKE — Une trentaine de policiers de la Sûreté du Québec de l'Estrie, aidés de deux experts du Bureau canadien des véhicules volés, ont effectué une dizaine de perquisitions chez des garagistes et particuliers de la région de l'Estrie et ont récupéré 14 automobiles volées dont la plupart étaient de marque Cadillac.

Ce matin, en Cour des sessions de la paix, un garagiste de Lennoxville devra répondre à des accusations de recel au sujet de cette affaire.

Pas moins d'une dizaine de véhicules volés seraient "passés" entre les mains de ce garagiste.

Tôt en après-midi hier, les enquêteurs avaient relâché un autre garagiste, de Sawyerville celui-là, après interrogatoire.

Selon les précisions apportées par l'agent René Côté, du bureau des communications et des relations publiques à la SQ de l'Estrie, l'enquête remontait à une couple de mois après que la SQ eût été informée que des véhicules volés, à Montréal et en banlieue, avaient été retracés dans la région de l'Estrie.

Les voleurs se chargeaient eux-

mêmes de préparer les véhicules pour la vente.

Ils modifiaient un chiffre du numéro de série afin de pouvoir obtenir des papiers d'enregistrement ou de transit pour remettre le véhicule sur le marché et souvent, pour ne pas dire tout le temps, ils ne se donnaient même pas la peine de changer la couleur de la carrosserie.

Les experts Henri Maher et Gilles Tremblay, du Bureau canadien des véhicules volés, ont procédé hier à l'examen des véhicules remorqués au quartier général de la SQ de l'Estrie.

Les agents Réal Châteaufort et Guy Desmarais, de la SQ de l'Estrie, ont été chargés de l'enquête.

Pour amadouer l'éventuel acheteur ou revendeur, on soulignait que c'était des véhicules de bout de

ligne venant directement du fabricant.

Ce boniment servait à mieux faire avaler le rabais et effacer les soupçons que l'on peut entretenir devant une aubaine tombée du ciel.

Il convient d'ajouter que les véhicules étaient, malgré tout, refilés à des prix dépassant souvent les 20.000 \$.

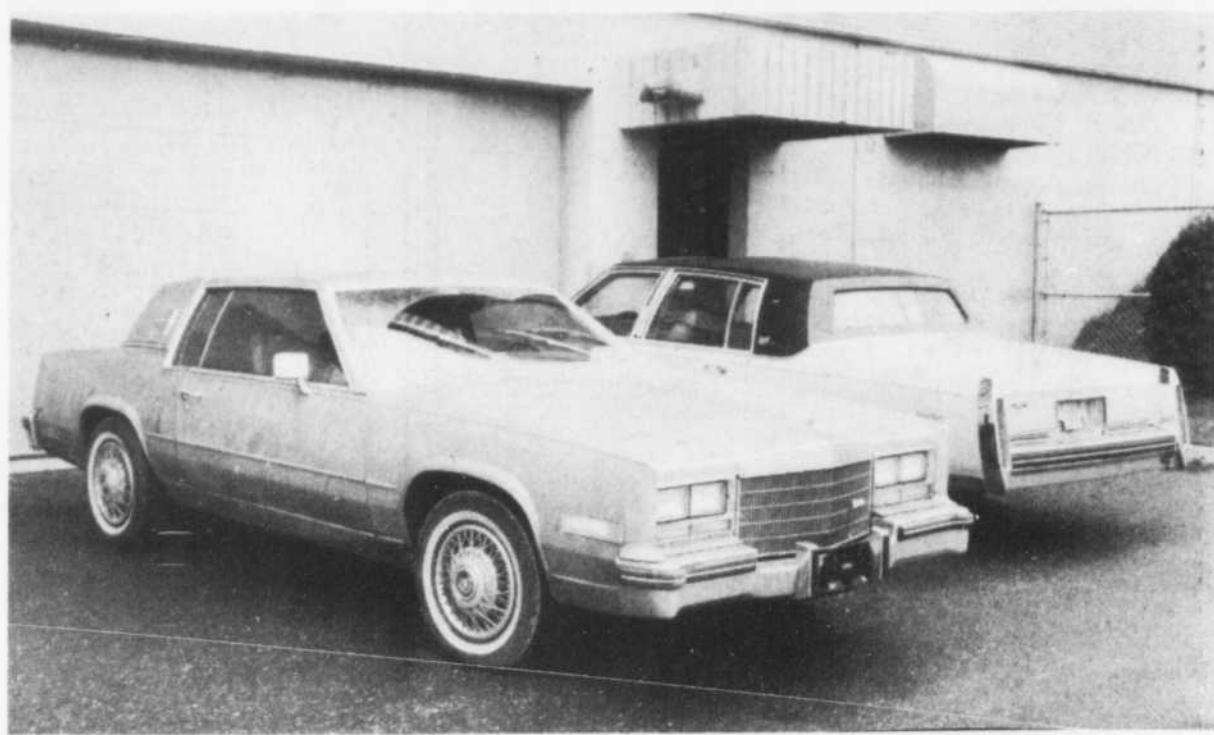
La plupart des véhicules volés étaient, comme on l'a mentionné, de marque Cadillac mais il y en avait également de modèle Jimmy 4 X 4, ou encore Trans Am Z 28. On a même retracé un Oldsmobile 98.

Les modèles étaient des années 1984 ou 1985 pour la plupart. Il y a toutefois un Cadillac 1986 qui a été retrouvé dont la valeur atteindrait les 40.000 \$.

La police estime à 25.000 \$ la valeur moyenne des véhicules retrouvés.

Durant toute la journée d'hier, la police a procédé à de nombreuses vérifications au moyen de l'ordinateur et a puisé des informations dans la banque des renseignements policiers du Québec.

Rien n'empêche, comme le soulignait l'agent Côté, les propriétaires de ces modèles de voiture de se rendre eux-mêmes au quartier général où l'on procédera à la vérification du véhicule. On ne doute pas que des gens ont fait l'acquisition de certains véhicules en toute bonne foi. Pour d'autres, cela sera plus



La plupart des automobiles volées récupérées de marque Cadillac. Les véhicules ont été remis par les policiers de la Sûreté du Québec étaient remorqués au quartier général de la SQ.

difficile à prouver. En plus de Lennoxville et Sawyerville, des véhicules volés ont

été retrouvés à Bromptonville et Bury. Il y a eu des perquisitions dans au moins six villes ou muni-

cipalités de la région, y compris Sherbrooke. La police poursuit son enquête.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo
 2-500 la tribune

\$1000 A GAGNER
 2 MARATHONS DE \$500

2e MARATHON — CARTE ROUGE
NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO. 0-62 PUBLIE JEUDI LE 7 NOVEMBRE 1985.

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

NOMS CHANCEUX 5000\$ A GAGNER

- | | |
|--|--|
| Albert Côté, 1168, rue Lindberg, Fleurimont Normand Darby, 2854 Des Zircos, Fleurimont Joseph Dostie, 736, rue Champlain, Magog Jean-Claude Provencher, 1320 Boul. des Sucreries, Plessisville Claude Desruisseaux, 1, rue St-Louis, Warwick Daniel Dubreuil, 95-A, rue Laval, Bromptonville Marius Dupont, 135, rue Geoffroy, Richmond Robert Ethier, 214, rue Hutcheson, Asbestos J. Paul Fortier, 1119, rue Dorval, Sherbrooke Gérard Arsenaull, 853, rue Carrier, Thetford Mines | Denis Chaput, 365, rue Forand, Victoriaville Maurice Fréchette, 486 est, rue Main, Magog Marcel Garand, 146, rue Colibri, St-Elie Suzanne Gélinas, Dixville Armand Lessard, R.R. 1, La Guadeloupe Wilfrid Grapes, R.R. 1, Cookshire Hermance Guimond, 67, rue Principale, St-Félix de Kingsey Mme Honoria Hélu, 94, rue Laval, Bromptonville Abraham Houle, 77, rue Hall, Sherbrooke Ida Isabel, 4893, rue Champlain, Lac-Mégantic |
|--|--|

REGLEMENT:

- Si votre nom est publié ci-haut, remplissez correctement le coupon de participation.
- Parmi les réponses reçues, à La Tribune, avant 10h00 le 14 novembre 1985, nous tirerons au sort les noms de 5 gagnants de 10,00\$.

CONCOURS "NOMS CHANCEUX" (18)
 Casier Postal 2450, Succursale Jacques-Cartier
 Sherbrooke, Qué. J1J 3Y4

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Code Postal _____
 Tél: _____

Prévention du crime

Un comité de surveillance peut faire beaucoup pour des citoyens motivés

SHERBROOKE (psj) — "Est-ce que M. Tremblay est ici?"

Evidemment, il n'y avait pas de M. Tremblay à cette adresse-là. Et l'individu qui venait de poser cette question à la personne qui lui ouvrait la porte le savait.

Mais ça prenait bien une excuse, une raison pour expliquer les coups de sonnette insistants.

Le truc est d'ailleurs vieux comme le monde.

L'individu, définitivement un cambrioleur, avait sonné à la porte pour savoir si la maison était ou non occupée. La maison avait toutes les apparences d'un lieu inoccupé car le propriétaire se trouvait au sous-sol.

Après avoir posé sa question et obtenu une réponse négative, l'individu a viré de bord mais l'incident, quoique banal, a éveillé les soupçons du propriétaire qui les a communiqués aussitôt à son voisin.

Tous deux ont suivi le suspect, l'ont vu prendre place dans un véhicule où l'attendait un complice puis ont suivi la voiture des suspects assez longtemps pour en re-

lever le numéro de plaque d'immatriculation.

L'information refilée aux policiers municipaux révèle, après vérifications du numéro de plaque et du propriétaire que ce dernier est bien connu des milieux policiers pour un tas de délits dont le cambriolage.

Des gens croient que cette histoire est de la pure invention.

Non!, devait expliquer le lt-déTECTIVE Alphonse Leblanc, de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale.

L'incident a bel et bien eu lieu dans le secteur des rues O'Neil et Farwell, en soirée de mercredi, cette semaine.

Fait intéressant, les deux voisins concernés par cette affaire font partie d'un groupe de citoyens qui ont leur propre comité de surveillance de quartier.

Ne serait-ce que pour développer son flair face à des situations du genre et pour trouver de l'appui immédiat chez ses voisins, le comité de surveillance de quartier aurait déjà une bonne raison d'exister.

Mais il fait beaucoup plus pour des citoyens intéressés et motivés.

Un vendeur d'automobiles dépouillé et laissé sur la 55

SHERBROOKE — Après avoir dépouillé un vendeur d'automobiles de son avoir en poche, un soi-disant acheteur a abandonné sa victime sur la route 55, s'est enfui avec la voiture qu'il prétendait vouloir acheter pour l'abandonner à Rock Forest, où il a commis un vol dans un dépanneur.

L'individu, dont la police dit avoir une bonne description, s'est présenté chez N. V. Cloutier hier, vers 18h40, se montrant très intéressé à l'achat d'une voiture neuve. Le vendeur lui a alors offert une balade sur la route 55 pour lui faire essayer l'automobile et c'est à la hauteur du chemin des Ecosais

que l'individu, prétextant devoir satisfaire ses besoins naturels, a demandé à descendre, repaissant tout à coup à côté du vendeur, qu'il a sommé, à la pointe du revolver, de lui remettre son argent et de descendre de voiture. Prenant l'argent de sa victime, l'homme est remonté en voiture et est reparti. Le vendeur est revenu vers Sherbrooke en faisant du stop.

Environ deux heures après l'incident, un vol dans un dépanneur de Rock Forest entraînait une intervention policière qui a conduit à la découverte, derrière une brasserie, de la voiture empruntée sur la route 55.

Les 2 voleurs toujours au large

SHERBROOKE (psj) — Les enquêteurs sherbrookoïses ont procédé à diverses vérifications et ont même interrogé deux jeunes, hier, au sujet d'un vol qualifié perpétré la veille dans le quartier est de la ville.

Les jeunes avaient été retracés dans un secteur de Fleurimont non loin de l'accommodation de la rue Assomption où deux voleurs masqués et armés avaient dérobé la somme de 247 \$ mercredi, vers 22h30.

L'échange entre policiers et suspects a permis de savoir que les jeunes se préparaient à aller causer du méfait dans un parc de Fleuri-

mont mais n'avaient rien à se reprocher quant au vol à main armée même si l'un d'eux était en possession d'un couteau.

Pour en revenir au vol qualifié, les voleurs avaient profité du fait que la caissière se trouvait seule dans l'accommodation Assomption, du 396 de la même rue, pour y faire irruption.

Pendant qu'un des voleurs faisait le guet près de la porte, l'autre laissait savoir à la caissière qu'il voulait l'argent. Il s'est servi du reste à même le tiroir-caisse.

L'un des voleurs était armé d'un revolver, l'autre d'un couteau.

L'occasion était belle, en cette Semaine nationale de prévention du crime, de souligner cet incident et d'inviter les citoyens à aller chercher de l'information au Carrefour de l'Estrie où on a installé un véritable mini-salon de la prévention du crime.

Pas moins d'une quinzaine d'organismes dont plusieurs comités de surveillance de quartier participent à ce mini-salon et livreront conseils et informations à tous ceux qui s'y

arrêteront au hasard de leurs emplettes.

On retrouve parmi les organismes-participants: Parents-Secours, Service de probation fédéral, Service de probation provincial, Service correctionnel du Canada, Service correctionnel du Québec, Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke, Centre La Traverse, le centre de main d'oeuvre OPEX, le Pont, la GRC, la SQ et la Police municipale de Sherbrooke.

King wellington
 REDIGEE EN COLLABORATION



Voici la preuve que Luc Tremblay et Michel Durand ont bel et bien dégusté la bière que leurs épouses avaient trimbalée à travers toute l'Europe à leur intention. Mais comme la dégustation a eu lieu quasiment un an plus tard, surprise... la bière avait fermenté davantage. Quel délice!

Me Marc Vaillancourt est très heureux de la naissance d'une seconde fille, qui s'appellera Vickie, et pour laquelle il entrevoit une vie merveilleuse. L'espère toutefois qu'elle ne se présentera pas à la maison un jour avec les cheveux rouges, jaunes et verts.

Me Pierre Sasseville, qui a écrasé un cochon avec sa voiture, a appris qu'il n'était pas assuré contre "au truie" et aurait dû avoir une assurance "à porc".

Nicole Hall qui aime la mode rétro a toutes les audaces quand elle voit une robe qui répond à ses goûts. On l'a vue saisir une

robe qu'une dame avait accrochée à la porte d'une salle d'essayage mais il faut ajouter qu'elle ignorait que la robe en question appartenait à la dame. Il fallait assister à la scène pour en saisir tout le comique.

Noël Richard vous répondra à peu près n'importe quoi si vous lui demandez l'origine de la prune qui colore son front altier. La vraie histoire c'est qu'il tenait un marteau dans sa main quand il a tenté d'écraser une des dernières mouches de l'automne qui s'était posée sur son front.

Le télephon de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, diffusé ce soir entre 16h30 et minuit trente, sera en ligne pour Robert Naudon, à titre de directeur de l'information au CHUS. Dès janvier prochain, il retrouvera son patelin, Montréal, où il occupera des fonctions semblables à l'Association des hôpitaux du Québec. Il est à l'emploi du CHUS depuis six ans.

la tribune
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur
 JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
 FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité
 GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Résultats

Tirage du 06-11-85

| | | | | | | | |
|---------------------|------|---------|---------|----------|----------|------------------------|----|
| 16 | 20 | 26 | 34 | 38 | 47 | no complé- mentaire | 27 |
| GAGNANTS | | | | | | LOTS | |
| Prochain tirage: | 6/6 | 0 | 6 | 957 | 247,60\$ | | |
| Samedi 09-11-85 | 5/6+ | 5 | 161 | 807,90\$ | | | |
| | 5/6 | 200 | 3 | 093,40\$ | | | |
| Gros lot (approx.): | 4/6 | 12 027 | 98,90\$ | | | | |
| 8 000 000,00 | 3/6 | 235 590 | 10,00\$ | | | | |
| Ventes totales: | | | | | | 15 811 013,00\$ | |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Isolation

Pour votre subvention ne retardez pas..!

La subvention fédérale pour le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) se terminera dès que le budget sera épuisé.

Appelez-nous pour de plus amples informations
 (819) 563-8333
 Rés. 567-2304

Clément Fortier & Associés Inc.

Nous utilisons l'isolant Super-Rose II Fiberglas Canada Inc.

La Quotidienne 0 4 3 — 2 7 4 0

Signature du protocole d'entente sur l'aménagement des berges de la rivière Magog

"Maintenant, on passe à l'action"

— le conseiller Gingues

par François Gougeon
SHERBROOKE — "Le temps des études est terminé. Maintenant, on passe à l'action... C'est vraiment un grand jour!"

Président du Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-François (CHARMES), le conseiller sherbrookoise Roger Gingues n'était pas seul à se réjouir hier matin de la signature du protocole d'entente confirmant enfin le lancement du projet de mise en valeur des rives de la rivière Magog, dans le cadre du programme Berges neuves.

Tout comme lui, le maire Jean Paul Pelletier, le délégué régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), Pierre Deland, le directeur régional du bureau de l'Estrie d'environnement-Québec, Guy Demers, et plusieurs autres intervenants ont vivement applaudi à la fin de cette cérémonie tenue à l'Hôtel de ville de Sherbrooke.

Connu en long et en large depuis plus d'un an, lors de son dépôt au conseil de ville, faisant l'objet d'une réflexion depuis environ quatre ans et épaulé entièrement au cours du Sommet socio-économique de l'Estrie de janvier dernier, le projet du comité CHARMES n'attendait que ce feu vert pour partir pour de bon.

Bien sûr, le ministre Adrien Ouellette, de l'Environnement,

avait déjà donné son aval à cette initiative de quelque 2 millions \$ qui lui a même servi d'exemple pour bâtir le programme Berges neuves. Mais il manquait un dernier élément: l'implication de l'OPDQ, par le biais du Fonds de développement régional, pour entreprendre la phase préliminaire à tous les travaux d'aménagement prévus sur le littoral de la rivière Magog, dans les limites de la Ville de Sherbrooke, soit l'acquisition de terrains.

Et c'est ce qui a été officiellement acquis, hier. A cette fin, l'OPDQ dégagera 544.944 \$, la Ville de Sherbrooke, 357.595 \$ et le ministère de l'Environnement, 119.161 \$.

Pour ce qui est des travaux proposés, et dont l'objectif consiste à accroître l'accessibilité à la rivière Magog, il devrait en coûter environ 1,4 million \$. Ce montant sera financé aux deux tiers par le ministère de l'Environnement et le reste, par la Ville de Sherbrooke.

Dans les discours de circonstance ayant suivi la signature des documents, le maire Jean Paul Pelletier s'est dit très heureux que le projet puisse enfin prendre son véritable envol. "D'autant plus, a-t-il rajou-

té, que notre projet fait l'envie de plusieurs villes du Québec."

Quant à Pierre Deland et Guy Demers, ils ont particulièrement insisté sur l'esprit d'initiative, de dynamisme et de tenacité de la part des responsables du projet, au sein du comité CHARMES. "L'OPDQ ne pouvait faire autrement que de vous appuyer, en raison de votre dynamisme régional, de votre tenacité et de la qualité technique de votre projet", a dit Pierre Deland, alors que Guy Demers a noté que l'initiative du comité CHARMES a même inspiré les autorités du ministère de l'Environnement pour mettre de l'avant Berges neuves. "Votre projet cadre parfaitement dans l'esprit de ce programme de mise en valeur des cours d'eau", devait-il souligner.

Enfin, Roger Gingues en a profité pour féliciter les gens de ce groupe, en particulier Robert Dubé, de même que les autorités politiques provinciales pour leur contribution, pensant ici en particulier aux ministres Adrien Ouellette et Raynald Fréchette qui, du reste, à cause de la campagne électorale, ne pouvaient être présents.

Sous l'oeil intéressé du greffier de la ville de Sherbrooke, Robert L. Bélisle, le maire Jean Paul Pelletier et le délégué régional de l'OPDQ, Pierre Deland (à gauche), ont paraphé hier l'entente permettant le lancement officiel du projet d'aménagement des berges de la rivière Magog, piloté par le comité CHARMES.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les riverains du chemin Prospect, en direction nord, sur le terrain du Club de golf de Sherbrooke, sont mécontents de la dé-

cision de la Ville de Sherbrooke de couper des arbres sur son terrain, bien qu'on ignore à quel moment l'emprise sera utilisée.

Sur le terrain du Club de golf de Sherbrooke

La Ville abat des arbres: les propriétaires mécontents

SHERBROOKE (FG) — Les nouveaux propriétaires installés en bordure du chemin Prospect, sur le terrain du Club de golf de Sherbrooke, entre Bouchette et Jacques-Cartier, ne sont pas heureux.

C'est qu'hier, des préposés à la Ville de Sherbrooke ont commencé à abattre des arbres devant leur résidence, dans le coin ouest, près de la rue Bouchette. En tout, outre un immense orme quasi-centenaire, cinq bosquets d'érables d'un âge vénérable vont ainsi tomber sous la hache des employés des Travaux publics, les autorités municipales en ayant d'abord décidé ainsi en assemblée publique, sauf la dissidence de Jean Perrault.

"Bien sûr, le terrain appartient à la Ville. Il s'agit de l'emprise de la rue Prospect. Et pour ce qui est du premier arbre (le plus à l'ouest),

nous comprenons qu'il soit abattu car il arrive en plein dans la ligne de pavage. Mais pour les autres, c'est incompréhensible que la Ville ait pris une telle décision puisque personne ne sait à quel moment la rue Prospect sera élargie à partir de cet endroit. Il semble même que cela n'ira pas avant cinq ans. Alors pourquoi couper des arbres maintenant quand la Ville elle-même ne sait pas quand elle aura besoin de son terrain", a lancé un propriétaire, M. Pierre Le Prohon.

Ces arbres seront cependant remplacés par 12 érables d'un diamètre d'environ trois pouces, plantés évidemment plus en retrait de l'emprise de rue. M. Le Prohon s'en réjouit, certes, mais il juge néanmoins qu'il aurait mieux valu attendre pour couper les arbres actuels que le projet d'élargissement se réalise. "De cette façon, quand cela arrivera, peut-être seulement dans cinq ans, l'impact sera moins

considérable puisque les jeunes arbres que l'on doit planter d'ici deux semaines auront eu le temps de grossir un peu... C'est situation est bien malheureuse. Et ce n'est pas seulement pour nous, les propriétaires, mais également pour les usagers du chemin Prospect qui voient de très beaux arbres se faire abattre alors que cela n'est pas nécessaire pour l'instant."

De la ville

Du côté de la Ville, le directeur du génie civil, Jean-Yves Massé, responsable du dossier, reconnaît qu'il est exact que le terrain ne sera pas utilisé immédiatement. "C'est vrai que l'élargissement ne peut se faire que dans cinq ans. Mais cela peut également aller très vite. Il y en a plusieurs, à aller jusqu'à ce que les travaux débutent sur l'autre section de Prospect (de

Bouchette à Meilleur), qui croyait que ce projet prendrait encore 15 ans avant de se réaliser", a dit l'ingénieur municipal. "Et puis, d'une façon ou de l'autre, les arbres devront obligatoirement être coupés un jour. Les plans de ces travaux ont d'ailleurs déjà été présentés aux promoteurs du projet résidentiel sur le golf voilà plusieurs mois", a-t-il repris.

Enfin, le conseiller Jean Perrault considère que tant la Ville, les promoteurs et les acheteurs de maisons doivent se partager le blâme. "Pour notre part, les arbres auraient dû être enlevés avant. Quant aux promoteurs, ils ont déjà eu les plans entre les mains prévoyant l'élimination de ces arbres et enfin, les acheteurs auraient dû savoir que le terrain devant leur propriété appartient à la Ville. Mais encore une fois, c'est nous, à la Ville, qui devons en porter l'odieux."

Pouliot n'entend pas "faire d'ingérence" dans Métro-Police

SHERBROOKE (MM) — "Je ne serais certainement pas prêt à faire ce genre de déclarations contre M. Tremblay et son équipe. Nous devons plutôt nous occuper de l'administration du budget, sans faire d'ingérence dans la police."

Le maire d'Ascot, M. Robert Pouliot, a indiqué, hier, qu'il revenait au conseil d'administration de la Régie intermunicipale Ascot-Lennoxville, avec la collaboration du directeur Richard Tremblay, de dresser un budget préliminaire d'opération pour Métro-Police et que, sans brûler les étapes, cette démarche sera reprise dans les plus brefs délais.

M. Pouliot, qui n'a aucunement mis en doute la qualité du travail effectué par le directeur de Métro-Police, a laissé savoir que c'est parce que les prévisions préliminaires n'avaient pas été acceptées par les conseils d'Ascot et de Lennoxville que le dossier doit maintenant être repris.

Selon M. Pouliot, il est prématuré de dire que certaines interventions communautaires, menées par Métro-Police, devront être laissées de côté, question d'économie.

C'est le conseiller Michel Beaulieu, délégué au conseil d'administration de la Régie intermunicipale, qui a soulevé cette hypothèse lors d'une assemblée publique tenue plus tôt cette semaine et lors de laquelle le budget 1986 de Métro-Police a été abordé.

"Le travail communautaire, c'est la base de la prévention du crime dans certains secteurs de notre municipalité. Je ne pense pas qu'il faille laisser tomber cet aspect d'un coup sec. Peut-être que certains ajustements seront nécessaires, mais Métro-Police doit

poursuivre son travail dans le secteur communautaire", de dire en substance le maire Pouliot.

"Nager dans tout cela"

Le maire Pouliot, qui a précisé que la préparation des prévisions budgétaires n'était pas du ressort exclusif du directeur de Métro-Police, a mentionné que Richard Tremblay, une fois que le budget est adopté "doit nager dans tout cela".

"Il est vrai que des demandes sont acheminées régulièrement au directeur de Métro-Police, démarches qui visent à améliorer la sécurité des citoyens. Mais ceux qui adressent ces demandes devraient savoir qu'elles entraînent des coûts supplémentaires. Et ces demandes, M. Tremblay doit les respecter", de confier M. Pouliot.

De son côté, le président de la Régie intermunicipale, Pierre H. Massé, a réconfirmé son désir de respecter les recommandations formulées par les deux conseils municipaux quant aux compressions qui devront peut-être être effectuées.

"Il ne faut pas penser que le blâme est rejeté sur Richard Tremblay. De mon côté, je n'ai pas l'intention de m'immiscer dans la police. Nous allons revoir les prévisions budgétaires afin de les adapter aux exigences des deux conseils municipaux", de dire M. Massé.

Rock Forest versera 59,000 \$ à Parenteau

ROCK FOREST (MM) — L'ex-directeur de la Sûreté municipale de Rock Forest, Richard Parenteau, a touché une prime de départ de 35,000 \$ et il doit encore recevoir l'équivalent de 24,000 \$ en honoraires pour les services de conseiller technique qu'il doit rendre lors des prochains six mois.

C'est le maire de Rock Forest, Gaétan Lavallée, qui a confirmé la nouvelle, hier.

Selon M. Lavallée, l'entente finale entre les deux parties a été signée, jeudi, en matinée.

M. Parenteau recevra donc l'équivalent de 59,000 \$ à titre de dé-

dommagement total pour quitter ses fonctions de directeur de la Sûreté municipale de Rock Forest et assumer la transition à ce corps policier.

Une entente de principe était intervenue mercredi entre les parties, mais quelques points restaient encore en suspens avant que des signatures ne puissent être apposées au bas du document.

Finalement, c'est jeudi que l'entente a été définitivement bâclée.

M. Parenteau, qui a passé les 15 dernières années au service de la Sûreté municipale, devient co-propriétaire d'un commerce dans la ville de Rock Forest.

Téléthon de la Fondation du CHUS aujourd'hui

SHERBROOKE (sl) — C'est aujourd'hui, dès 16h30, que débute le téléthon annuel de la Fondation du centre hospitalier universitaire de Sherbrooke sur les ondes de Télé 7, un événement qui mobilise pas moins de 370 bénévoles.

Diffusé jusqu'aux environs de minuit trente, avec interruption pendant une heure, entre 18h00 et 19h00, le téléthon est le point culminant de la campagne de financement de la Fondation du CHUS dont l'objectif, cette année, est fixé à 600,000 \$.

Placé sous la présidence d'honneur de Dennis Wood, un homme d'affaires de la région, président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, l'événement prendra son véritable envol au retour de la pause, à 19h00. C'est le président du conseil d'administration de l'organisme, Michel Leclerc, en compa-

gnie du président d'honneur, qui procédera à l'ouverture officielle de cette levée de fonds télévisée.

A la présidence d'honneur, Dennis Wood est secondé par trois coprésidents, dont le comédien d'origine sherbrookoise, Jean Besré. Tour à tour pendant la soirée, ces représentants honoraires de la Fondation de CHUS visiteront l'amphithéâtre de Télé 7, là où se déroulent les activités.

Entre 16h30 et 18 heures, on présentera notamment un court métrage portant sur les différents services de soutien au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. On de-

vrait également, au cours de cette première partie de l'émission, faire part de quelques dons importants déjà transmis à la fondation.

Car le téléthon d'aujourd'hui marque l'aboutissement d'une vaste campagne annuelle de financement dont les efforts sont principalement déployés à l'automne. Cette année, le groupe du CHUS compte, entre autres, sur l'appui de quelque 2,000 bénévoles répartis dans les clubs Optimiste de la région. Au cours des dernières semaines, ces membres ont mené leur campagne de sollicitation dans leurs municipalités respectives.

En studio à Sherbrooke, on pourra compter sur le travail d'environ 265 personnes alors que 60 bénévoles s'activeront à Granby et que 45 autres personnes donneront de leur temps à Drummondville.

L'an dernier, la campagne de financement avait permis d'amasser la somme de 592,254 \$. Or, les différentes autres sources de revenus, tels les dons successoraux ou les intérêts sur placements, ont porté le total à près de 855,000 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 22 pour cent par rapport à 1983.

La Fondation du CHUS a été fondée en 1977 afin de combler les besoins de l'hôpital en équipements médicaux ou de fournir les fonds requis à l'implantation de nouveaux programmes et au développement de programmes existants.

Depuis 1980, l'organisme a versé plus de 2,3 millions \$ au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, cette somme étant principalement destinée au remplacement des équipements médicaux spécialisés.

1,000\$ A GAGNER

Bingo

DANS

la tribune

LE 16 NOVEMBRE

Elections '85

Tirer profit des atouts estriens

□ Le PLQ dévoile son programme régional

par Gilles Dallaire
SHERBROOKE — S'il est porté au pouvoir, le 2 décembre, le Parti libéral du Québec mettra en place des politiques qui permettront à l'Estrie de tirer profit des atouts qui jouent en sa faveur.

«Ces atouts sont une situation géographique privilégiée, une volonté de développement exprimée d'une manière convaincante, la coexistence harmonieuse d'une majorité et d'une minorité, un riche potentiel touristique et le goût de la recherche», a déclaré, hier, Mme Monique Gagnon-Tremblay, porte-étendard du Parti libéral dans le comté de St-François, au cours d'une conférence de presse où elle a dévoilé les projets que ce parti caresse pour l'Estrie.

A l'exception du député du comté de Richmond, M. Yvon Vallières, tous les porte-bannières estriens du parti étaient présents à cette conférence de presse, ainsi que M. Daniel Johnson, critique du Parti libéral en matière d'économie.

La mise en place d'une entente-cadre entre le gouvernement provincial et les maîtres d'œuvre re-

connus du développement régional, qui décidera de l'orientation des programmes de développement industriel, de création d'emplois et de formation de la main-d'œuvre, sera, avec l'affirmation du rôle essentiel des municipalités dans la conception et l'application de toute politique de décentralisation, l'outil le plus efficace du développement régional, d'affirmer Mme Gagnon-Tremblay qui a révélé que le Parti libéral projette de créer, en Estrie, un institut de recherche sur l'agriculture et l'alimentation, de mettre en place une structure qui favorisera une mise en marché dynamique des produits agricoles de même que le développement de nouvelles productions et de concevoir une politique de crédit agricole qui favorisera et le développement de la ferme familiale et la relève agricole.

«Nous encouragerons aussi le reboisement des aires improductives et nous mettrons en place un programme d'aide individuelle à l'aménagement de la forêt privée», a-t-elle révélé en ajoutant que le Parti libéral favorisera l'utilisation des produits à base d'amiante et qu'après une évaluation du rôle des



Les candidats Camille Picard (Johnson), André J. Hamel (Sherbrooke), Monique Gagnon-Tremblay (St-François), Georges Vaillancourt (Orford), Daniel Johnson, critique du PLQ en matière

d'économie, et Madeleine Bélanger (Mégantic-Compton) ont dévoilé, hier, le programme libéral pour la région.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

sociétés d'Etat il pourrait même se retirer de ce secteur.

La modernisation des entreprises est une autre des préoccupations du Parti libéral, comme le développement des entreprises oeuvrant dans les secteurs de pointe et la création d'une infrastructure favorisant le développement de la sous-traitance, a souligné Mme Gagnon-Tremblay en révélant que le parti que dirige M. Robert Bourassa pour-

liorer le réseau routier estrien en complétant la voie de contournement sud de Sherbrooke, en parachevant l'autoroute 55 entre Richmond et St-Célestin et en construisant une nouvelle voie de raccordement qui reliera l'autoroute 55 à la route 143», a ajouté Mme Gagnon-Tremblay.

Quant tous ces projets seront-ils menés à terme, advenant que le

Parti libéral prenne le pouvoir? Combien coûtera leur réalisation?

Ces deux questions précises ont reçu des réponses plutôt vagues de la part de Mme Gagnon-Tremblay et de M. Johnson qui ont laissé entendre que tout dépendra de la marge de manoeuvre dont disposera le Parti libéral, une fois qu'il aura redressé la situation financière de la province.

«Le Parti libéral veut aussi amé-

Elections '85... en bref

Le Nouveau parti démocratique du Québec sera représenté dans le comté de Saint-François par Sarah Johnson, une étudiante de 19 ans à l'Université Bishop de Lennoxville. Résidente de Waterville, Sarah Johnson devrait déposer son bulletin de candidature ces jours-ci.

Aux bureaux de l'Union nationale à Montréal, on ne sait guère encore si cette formation présentera un candidat dans Saint-François en prévision des élections du 2 décembre prochain. Or, selon un porte-parole de l'UN, le parti sera fixé dès ce soir.

Il y a neuf chances sur dix, assure-t-on d'autre part, que le Parti conservateur du Québec, dirigé par André Asselin, soit présent dans la circonscription électorale de Saint-François pendant cette campagne. A la permanence du parti dans la métropole, on pense pouvoir en dire davantage mardi prochain, le 12.

Depuis hier, deux nouveaux candidats ont déposé leur bulletin de candidature en vue du scrutin du 2 décembre, dans la circonscription de Sherbrooke. Il s'agit de Vincent Séguin, résidant à St-Elie d'Orford,

qui se présente sous la bannière du Parti socialiste chrétien, et de Yves Lawler, qui tentera de nouveau sa chance, cette fois sur la scène provinciale, comme représentant du Parti communiste du Québec.

Contrairement à l'organisation libérale de André J. Hamel, dont le local est bien situé, en plein cœur du centre-ville de Sherbrooke, l'équipe du député-ministre Raynald Fréchette fait figure de parent pauvre en terme de lieu de rendez-vous. Il faut pratiquement être devin pour trouver le 297 de la rue King ouest, du moins là où se trouve le local péquiste. Car au même numéro civique, dont l'édifice dans ce cas-là est bien planté en bordure de la rue King ouest, on se trouve à pénétrer dans un club vidéo. Mais

un organisateur a assuré hier que la situation devrait être partiellement corrigée, avec l'installation d'une banderole extérieure indiquant le quartier général du candidat péquiste.

Dans le comté de Johnson, une nouvelle candidate vient de déposer son bulletin de candidature au bureau de la directrice du scrutin, Madeleine Lavoie. Il s'agit de Johanne Dufour, une thérapeute de 27 ans de St-Elie d'Orford, qui défendra les couleurs du Parti du socialisme chrétien.

Autorisé tout récemment par le directeur général des élections, cette formation politique, la 25e au Québec, est dirigée par Jacob Easter qui se présentera dans le comté d'Orford.

Quant à Johanne Dufour, elle a pour agent officiel Michel Quintal, de Valcourt. Elle porte à trois le nombre de candidats déclarés dans le comté de Johnson. Déjà, la députée péquiste Carmen Juneau et le porte-étendard libéral Camille Picard, ont rempli la formalité du dépôt des déclarations de candidature.

Le candidat péquiste dans le comté d'Orford, Raymond Cournoyer, lance sa campagne officielle ce matin. M. Cournoyer rencontrera les journalistes à compter de 09h30 aux Serres Pépinières Lambert, 623 boulevard des Vétérans, à Rock Forest.

Le candidat du NPD-Québec, Denis Boisse, a officiellement déposé son bulletin de candidature, hier,

au bureau du président des élections à Magog.

La candidate libérale dans Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, a vivement réagi aux propos tenus mercredi par le député Réal Rancourt. Elle lui reproche d'axer sa campagne sur les projets à nature technologique avancée alors que, dit-elle, «son gouvernement a refusé tous les projets concernant le développement de la haute technologie dans notre région», lors du sommet socio-économique de l'Estrie, en janvier dernier.

La Chambre de commerce des Bois-Francs a entrepris des contacts auprès de tous les candidats dans le comté d'Arthabaska afin d'organiser un débat politique qui aurait lieu dans la semaine précédant le scrutin.



TIRAGE



Ça change pas le m

Au palais de justice

Sentence majorée

SHERBROOKE — La Cour d'appel du Québec a remplacé par une peine d'un an de détention une sentence de travaux communautaires imposée à Daniel Petit pour le cambriolage d'un magnétoscope dans un magasin pendant qu'il se trouvait sous le coup d'une probation.

Cette sentence a été rendue par les juges Marc Beauregard, John Nolan et Marcel Nicols.

Le procureur Michel Ayotte s'était plaint que le tribunal de première instance ait semblé ignorer

les risques de récidive du prévenu, âgé de 27 ans et demeurant à Sherbrooke.

Et à l'heure même au cours de laquelle la Cour d'appel majorait sa sentence, Petit était condamné à Sherbrooke à un an de prison pour un cambriolage et deux tentatives d'effraction commis par la suite.

La Cour d'appel a dit avoir tenu compte du fait que le prévenu avait déjà exécuté la majorité des 120 heures de travaux communautaires auxquelles il avait été astreint.

Procès lundi

Le procès de Mario Cyr, qui est inculpé du meurtre de M. Alain Bouchard le 28 mars 1984 à Beauvoir, débutera lundi au nouveau palais de justice de Montréal.

Cette cause, qui se déroulera devant jury, sera présidée par le juge Louis Tannenbaum de la Cour supérieure.

Cyr, âgé de 27 ans et originaire de Sherbrooke, avait obtenu l'auto-

risation que son procès soit tenu à l'extérieur du district de St-François.

Le ministère public sera représenté par Me Michel Ayotte tandis que Me Pierre Boulay assumera la défense.

M. Bouchard avait succombé à ses blessures causées par un projectile d'arme à feu.

Appel contre Allain

Le juge Claude Vallerand de la Cour d'appel du Québec a autorisé le ministère public à demander la révision de la sentence de l'ancien chauffeur d'autobus scolaire Denis Allain qui avait écopé d'une peine de 23 mois de détention pour agression sexuelle sur sept écoliers.

Le procureur Michel Ayotte prétend que cette sentence est déraisonnable compte tenu des circonstances.

Allain, âgé de 26 ans et demeurant dans le canton de Melbourne, avait été placé de plus en liberté surveillée pendant trois ans avec

l'obligation de suivre les traitements du psychiatre-légiste Pierre Gagné.

Me Ayotte a invoqué dans son pourvoi que le prévenu était conscient de ses actes, a prémédité ses crimes et utilisait une stratégie pour atteindre ses fins.

Il a dit que la sentence ne tenait pas compte de la responsabilité de Allain face aux écoliers, du traumatisme des victimes et de la protection de la société.

Me Ayotte n'a pas suggéré de quantum d'alourdissement de la sentence.

Pour voies de fait

Réal-Jacques Gagné, âgé de 39 ans, a écopé d'une pénalité de 200 \$ après s'être reconnu coupable de voies de fait sur l'un de ses anciens employés.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt a dit que cet incident remontant au 10 mai est survenu au cours d'une altercation entre les deux

hommes.

Gagné a donné une poussée à son employé qui est tombé dans un escalier.

Le juge Rhéal Brunet de la Cour des sessions de la paix a de plus interdit au prévenu de communiquer avec la victime pendant la durée de sa probation d'un an.

Poursuite contre le Collège

Une étudiante a intenté une poursuite en dommages et intérêt de 20.000 \$ contre Le collège de Sherbrooke pour s'être brisé une jambe en sortant d'un ascenseur.

Sa poursuite a été inscrite en Cour supérieure du district de St-François par l'intermédiaire de Me Paul Bureau.

La requérante, Mme Marie Turcotte, de Cookshire, a expliqué qu'elle avait fait une chute en sortant de l'ascenseur le 25 février parce que l'ascenseur n'était pas au même niveau que le plancher.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'elle était victime d'une mésaventure semblable.

En novembre 1984, Mme Turcotte s'était cassé une dent en entrant dans l'ascenseur cette fois-là à cause d'une dénivellation de 12 à 15 pouces.

Elle tient le CEGEP responsable de ces accidents et de ses blessures.

Mme Turcotte prétend que le collège devait connaître le danger de cette situation et n'a rien fait pour la corriger.

Incendiaire en maraude?

RICHMOND — Les policiers du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec se demandent si un détraqué qui craque une allumette dès qu'il aperçoit une automobile momentanément abandonnée par son conducteur ne hante pas le territoire qu'ils sont chargés de protéger.

Ils savaient, depuis un peu plus d'une semaine, qu'un incendiaire rôdait à St-Claude où, après un chahut, c'est une automobile qui a été transformée en torche par un exalté qui a dû s'y prendre à deux fois, la première fois, alors que la voiture était immobilisée devant une résidence, la deuxième fois, alors que l'automobile, passablement endommagée par le premier incendie,

était garée près d'un atelier de réparations.

Leurs soupçons ont pris du poids, hier matin, quand un chasseur qui avait garé sa voiture en bordure d'une route peu achalandée, à quelques kilomètres de St-François-Xavier, a découvert, à sa sortie de la forêt, que l'intérieur de l'automobile avait été lourdement endommagé par un incendie allumé par Dieu sait qui.

Les policiers qui tentent de mettre le grappin sur l'incendiaire avant qu'il ne récidive auront eu au moins une consolation au cours des dernières heures: l'incendie qui a mis une voiture hors d'usage près de Cleveland était, semble-t-il, purement accidentel.

Deux suspects épinglés

WEEDON — Deux hommes dans la vingtaine devront, sous peu, expliquer à un magistrat pour quelles raisons on ne devrait pas leur tenir rigueur des huit vols par effraction dont ils sont soupçonnés.

Ces vols qui ont rapporté à leurs auteurs un butin évalué à 8.000 \$ ont été commis au cours des dernières semaines dans des chalets et des établissements commerciaux

de Disraëli et des environs. Les malfaiteurs qui n'y sont allés avec des pinettes ont causé des dommages importants dans la plupart des immeubles où ils sont entrés.

Une enquête menée par l'agent Yves Cliche, un membre du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec, a conduit à l'arrestation des deux suspects qui vivent à Disraëli.

Publications du Québec disponibles à Sherbrooke

SHERBROOKE (LO) — Les lois et règlements du Québec, les publications ministérielles telles que le Guide des programmes d'aide aux entreprises québécoises, les ouvrages commandés par le gouvernement et destinés à un plus large public, comme le Guide des aînés, sont désormais facilement accessibles à tous, à Sherbrooke.

Hier, tout en inaugurant sa 7e succursale, rue Belvédère, la Librairie G.G.C. a procédé à l'ouverture officielle de la première et unique concession en région des Publications du Québec, nouvelle appellation pour désigner l'Éditeur officiel.

Jean-Claude Picard, sous-ministre au ministère des Communications, a expliqué que les Publications du Québec, autrefois présentes uniquement dans les grands centres, ouvraient ainsi une quatrième concession en province. D'ici deux ans, le réseau devrait comprendre une vingtaine de concessionnaires.

M. Picard a rappelé que les Publications du Québec constituaient la plus importante maison d'édition de la province, avec 350 nouveaux titres par année.

«Depuis quelques années, un virage important s'est produit du côté de l'entreprise privée. Plutôt que d'agir en concurrence avec elle et d'ouvrir nos propres librairies,

nous nous associons avec le secteur privé et profitons de son expérience et de son dynamisme.»

«C'est la meilleure façon, à meilleur coût, d'accroître l'accessibilité aux publications gouvernementales et d'augmenter nos revenus de façon à atteindre l'autofinancement commandé par le gouvernement.» a poursuivi M. Picard en précisant que les Publications du Québec peuvent s'enorgueillir d'enregistrer des profits, lesquels sont réinvestis en publications et diffusion accrues.

Plus qu'une librairie

Quant à la Librairie G.G.C., il a été donné hier de découvrir dans cette entreprise, beaucoup plus qu'une simple librairie.

Le président de cette compagnie composée de 150 actionnaires des régions 05 et 06, Gérard Guy Caza, a dévoilé en fait un projet de 700.000 \$ entourant le 65 de la rue Belvédère sud qui abrite non seulement la dernière-née des librairies et la concession des Publications du Québec mais également les bureaux administratifs de la compagnie et son centre de réception des volumes et marchandises.

Au chapitre des services offerts, M. Caza soutient être en mesure de répondre aux besoins des étudiants depuis la pré-maternelle jusqu'au post-doctoral.

André Paradis n'a de leçon à donner à personne...

— Clément Nault

BROMPTONVILLE — «Je n'ai rien à cacher; ce n'est pas la première fois qu'une assemblée est tenue à 17 h. 30; M. André Paradis n'a de leçon de respect des procédures d'assemblée à donner à personne.»

Tels sont les principaux points de la réplique servie, hier, par le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, à un conseiller qui l'a accusé de tenter d'atténuer l'impact de la divulgation d'informations qui lui sont défavorables en portant ces informations à la connaissance des conseillers au cours d'assemblées spéciales s tenues à une heure peu propice à la présence des contribuables.

«Depuis six ans que je suis maire, je n'ai jamais tenté de cacher quoi que ce soit. Au contraire. Les contribuables sont informés plus

que jamais de ce qui se passe à l'hôtel de ville», a déclaré M. Nault en affirmant que tous les conseillers, M. Paradis compris, favorisent la tenue d'assemblées à une heure hâtive, assemblées qui, a-t-il souligné, leur permettent de se libérer pendant la soirée.

Il a ajouté qu'il n'a jamais voulu cacher la teneur de la décision prise les administrateurs de Brompton Canton. «Tout le monde était au courant de cette décision dont le quotidien La Tribune a fait mention le 11 octobre», a déclaré M. Nault qui a affirmé qu'il porte beaucoup plus d'intérêt aux décisions du conseil qu'il préside qu'aux décisions du conseil d'une municipalité voisine.

Selon lui, M. Paradis est mal placé pour donner des leçons. «Il est le conseiller qui respecte le moins

les règles de procédure, en parlant et en riant à tout propos en vue d'attirer l'attention», a soutenu M. Nault qui a prétendu que M. Paradis se comporte différemment selon que la salle où le conseil tient ses réunions est vide ou qu'un journaliste et des contribuables s'y trouvent.

M. Nault s'est dit plus intéressé à mener à terme des projets dont la réalisation profitera à tous ses commettants, assainissement des eaux, implantation d'un point de service du centre local de services communautaires du Val St-François et développement domiciliaire et industriel qu'à attiser une querelle qui, a-t-il affirmé, jette le discrédit sur Bromptonville et sur ses administrateurs.



Clément Nault

Un colloque pour sensibiliser à la violence faite aux femmes

LENNOXVILLE (GC) — «Politisser les jeunes filles et leurs aînées au problème de la violence faite aux femmes», tel est l'objectif principal que s'était fixé Mme Mary Purkey, enseignante au Collège Champlain et principale organisatrice du colloque «Les femmes contre la violence», qui s'est déroulé hier, sur le campus universitaire Bishop.

Près de 150 femmes et quelques hommes ont passé une partie de l'après-midi à écouter et à échanger avec les conférencières. Peut-

on évaluer la portée de cet événement? «Il est difficile de connaître exactement l'impact auprès des participants mais ce qui est sûr, c'est qu'il faut travailler à rendre visible certaines formes pernicieuses de sexisme», a confié Mme Purkey.

La première conférence, animée par la fondatrice du centre national «Evaluation-médias», Mme Sylvia Spring, a suscité beaucoup d'intérêt et de participation. Toute la question de l'image de la femme véhiculée par le biais des grands ca-

naux de communication a engendré de nombreuses questions. Ce débat, qui remet toujours en cause la liberté d'expression versus la censure, doit se situer à un autre niveau, selon la conférencière.

«Les femmes doivent être conscientes du pouvoir qu'elles ont vis-à-vis les agences de publicité, les distributeurs de films et les propriétaires d'organes d'information. Si tel ou tel message déplaît à une majorité de consommatrices, les agences n'ont pas d'autres choix

que de retirer la réclame en question», a indiqué Mme Spring.

De plus, elle a ajouté: «Dans les régions, il est plus facile d'intervenir en portant plainte directement auprès des responsables de l'information ou des responsables de la publicité; au niveau national, cela demande des organisations plus structurées, capable d'exercer des pressions à des paliers supérieurs.»

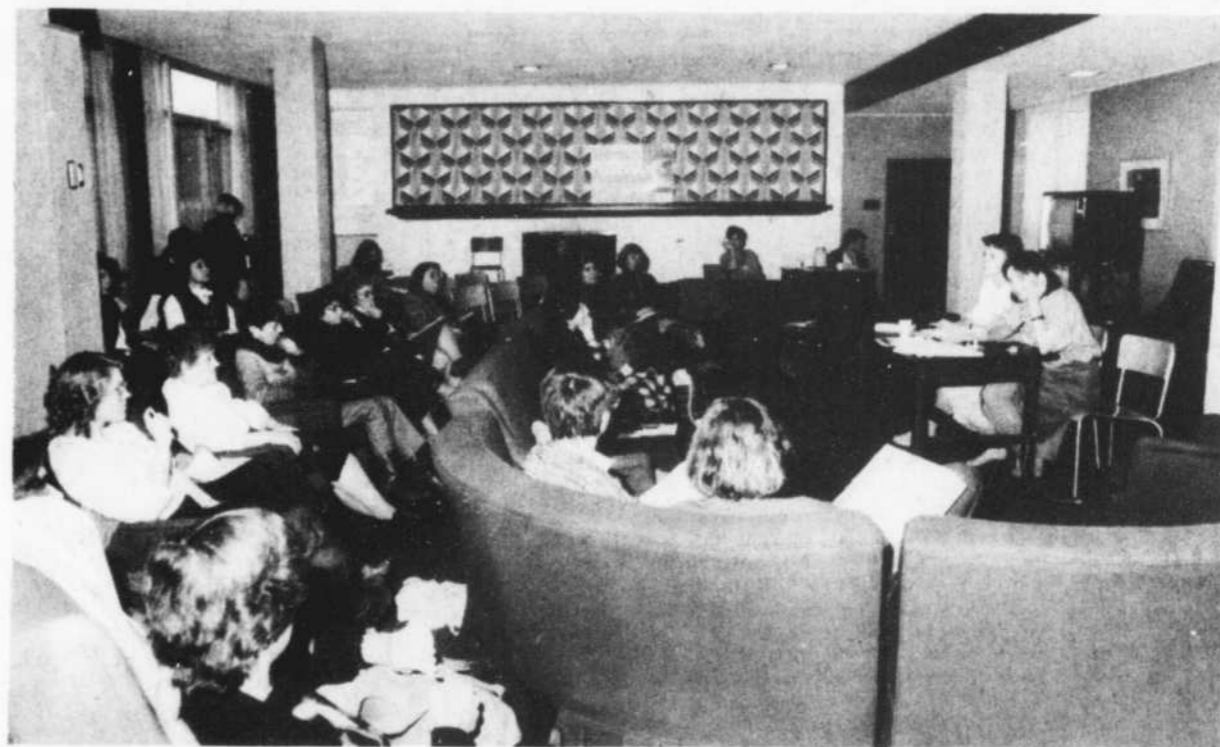
«Il n'est pas nécessaire que le cas soit extrême pour réagir; le plus important consiste à être en mesure de lire entre les lignes, de capter le message entre les images», a poursuivi celle qui est également journaliste, à l'issue de sa conférence.

Pour illustrer son propos, cette dernière a utilisé l'audio-visuel, faisant défiler tour à tour différentes séquences où le degré de violence ou de sexisme envers les femmes allait en s'accroissant.

La seconde session d'information se voulait davantage intimiste puisqu'il s'agissait de «Reconnaître la violence psychologique». Mme Lorraine Ethier, travailleuse sociale du CLSC assignée à la polyvalente Alexander Galt, ainsi que Mme Johanne Fillion, travailleuse sociale au Centre des services sociaux de Sherbrooke, ont animé cette présentation.

Enfin, Me Andrée Côté, avocate de Montréal et également enseignante et consultante, a axé son intervention sur «L'action légale contre la violence envers les femmes». L'avocate s'est inspirée de cas vécut pour parler des recours possibles dans un cas de viol ou de harcèlement sexuel.

La projection du film de l'ONF, «Speaking our peace: Women as advocates of world peace», est venu clore l'événement.



Près de 150 femmes et quelques hommes ont assisté aux différentes activités organisées dans le cadre du symposium sur «Les femmes contre la violence».

Station touristique internationale de Magog-Orford Un commissaire au développement touristique nommé pour deux ans

MAGOG (GP) — Le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger a annoncé que la Station touristique internationale de Magog-Orford disposera pendant deux ans d'un commissaire au développement touristique dont le salaire est déjà assuré par son ministère.

C'est en fait à la nouvelle Agence de développement touristique Memphrémagog que travaillera M. Roger Constantin qui occupe le poste de commissaire régional de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog depuis quelques mois. Le ministère du Tourisme défraiera le salaire et les

bénéfices sociaux de M. Constantin et ajoutera une contribution forfaitaire de 5 000\$ pour couvrir ses frais de déplacement et de représentation. En contrepartie, l'Agence devra assurer l'encadrement administratif du commissaire, et lui fournir un bureau.

Le mandat de M. Constantin est limité au territoire de la Station touristique Magog-Orford et non à l'ensemble du territoire de la MRC. Il apportera un support à la promotion du développement de la station, verra à la prospection d'investissements privés et assurera un soutien technique aux entreprises touristiques en plus de

favoriser le développement du projet Magog-Orford. Son travail prendra fin le 1er juillet 1987.

Le conseil de la MRC a par ailleurs mis la dernière main aux règlements de l'Agence de développement touristique et a procédé à l'élection des sept maires qui siègeront à l'assemblée générale. Ils seront assistés de six représentants de l'industrie touristique et des secteurs privés. Une première réunion se tiendra le 20 novembre prochain pour élire le Conseil d'administration où siègeront trois maires et deux représentants du secteur privé.

De plus, M. Constantin est chargé de préparer un budget de fonctionnement de l'Agence, bien que les frais devraient en être très limités compte tenu du fait que le ministère du Tourisme assume l'essentiel des dépenses; les quelques frais administratifs encourus seront en grande partie payés par la MRC qui logera M. Constantin dans ses locaux et lui fournira un poste téléphonique ainsi que le support de secrétaire.

Il est donc probable que les 12 000\$ prévus au budget de 1986 comme participation de la MRC au fonctionnement conjoint de l'Agence de développement touristique et de

la Société de développement Memphrémagog (Sodem) soient entièrement consacrés à

cette dernière conformément aux vœux du maire Lacasse de Matierement

VILLE DE ROCK FOREST

GUELLETTE SPECIALE AUTOMNE 1985

LA VILLE DE ROCK FOREST mettra à la disposition des résidents de ROCK FOREST deux (2) contenants à l'ancien GARAGE MUNICIPAL sur la rue ST-ROCH, dans lesquels la population pourra disposer des articles dont elle veut se départir et qui ne sont pas ramassés habituellement lors de la cueillette hebdomadaire.

AUCUN PNEU ET/OU ROCHE ne sera accepté.

LES CONTENANTS SERONT SUR PLACE DU:

1er novembre 1985
au 16 novembre 1985

Jean Rouillard,
Directeur général

"SOUVENONS-NOUS"

Le Maire, les échevins de Lennoxville et les membres de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation du Canada vous invitent à vous joindre à ceux qui se souviennent.

Dimanche, 10 novembre 1985 à 12 heures

Au monument commémoratif pour le service annuel du "JOUR DU SOUVENIR"

La défilé aura lieu devant l'Hôtel de Ville où le salut militaire sera exécuté.

Tous les citoyens d'Ascot sont cordialement invités à assister aux cérémonies avec nous.

VILLE DE LENNOXVILLE
Duncan F. Bruce, maire

Immeubles à 6 étages maximum Le maire Lacasse déçu

MAGOG (GP) — Le maire Antonio Lacasse de Magog a exprimé vertement sa déception lors de l'assemblée de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog après que le conseil ait adopté un règlement limitant la construction en hauteur à six étages, particulièrement dans la zone 71, site futur du complexe touristique de Fanion international.

M. Lacasse a vainement tenté de faire amender le règlement pour que la construction d'immeubles de 10

étages soit permise dans cette zone uniquement. Mais sa proposition a été largement battue, puisque seuls les maires Roger Renaud du Canton de Magog, Gérard Lizotte d'Ornéville et XXX Drouin de XXX ont voté avec lui. C'est même la première fois qu'une divergence publique apparaissait entre M. Lacasse et le maire Jean Dion du Canton d'Orford; ce dernier s'est exprimé contre l'amendement du maire de Magog, préférant s'en remettre à l'avis de la firme de consultants qui a pré-

paré le règlement. «Je suis très déçu de l'attitude des maires! Si c'est ce que la ville de Magog doit attendre de votre part, nous n'aurons pas de station touristique internationale digne de ce nom!», a déclaré M. Lacasse à l'issue du scrutin.

«Vous venez peut-être de bloquer un projet de plusieurs millions de dollars qui aurait contribué à l'enrichissement de la station!», Le maire Lacasse a déclaré que le projet hôtelier et touristique du Fanion n'atteindrait sans doute pas les 10

Hausse de taxes à Thetford

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - Une augmentation substantielle du service de la dette et le début des opérations relatives à l'assainissement des eaux sont les principaux éléments qui entraîneront une hausse des taxes à Thetford-Mines, en 1986.

Voilà ce qu'a précisé le maire Marc Bergeron dans son rapport sur l'administration financière.

M. Bergeron précise que tous les efforts nécessaires seront déployés afin de permettre le maintien des mêmes services offerts à la population et ce, aux meilleurs coûts possibles. En collaboration avec les directeurs de services, les édiles sont à préparer les prévisions budgétaires 1986, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui devraient être adoptés en séance du

conseil, le mercredi 11 décembre prochain.

Il s'agira d'une deuxième hausse consécutive puisqu'en 1985, le taux moyen d'augmentation de la facture du contribuable à Thetford-Mines s'est établi à 7,5 pour cent.

D'autre part, une analyse des opérations budgétaires de la présente année indique que les objectifs contenus dans le budget 1985 devraient être atteints, du moins si la tendance actuelle se maintient



Marc Bergeron

dans les recettes et dépenses. Le maire Bergeron soutient que l'année 1985 a été mouvementée car, en plus de continuer à offrir les mêmes services qu'auparavant, l'administration municipale a procédé à l'exécution de travaux d'envvergure dans différents domaines tels l'assainissement des eaux, la phase IV du programme de rénovation de quartier, ReviCentre, la réfection de la rue St-Alphonse est, l'étude du quartier Mitchell...

Pour M. Bergeron, toutes ces réalisations démontrent la volonté du conseil à vouloir améliorer la qualité de vie de la population et le maintien des services généralement offerts.

Un jeune handicapé périt dans les flammes à St-Jacques de Leeds

Enquête

ST-JACQUES DE LEEDS (PS) - Un handicapé physique âgé de 24 ans a tragiquement perdu la vie des suites d'un incendie qui a complètement détruit la résidence familiale, sise aux abords de la route 269 dans la localité de St-Jacques de Leeds.

Le feu s'est déclaré vers les 4h30 hier matin et Alain Payeur n'a pu quitter le brasier. Son frère Réal a vainement tenté de le sortir de la maison mais a dû abandonner ses efforts en raison de l'intensité de la chaleur. D'ailleurs, il s'est infligé de sérieuses blessures qui ont nécessité son hospitalisation dans une institution de la région de Québec. Auparavant, il avait réussi à se rendre au village pour demander de l'aide.

Des membres du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec de même qu'un chimiste de l'Institut médico-légal ont été dépêchés sur les lieux afin de déterminer la cause exacte de cet incendie. Selon des témoins, les flammes auraient pris naissance dans la partie avant de la maison qui était habitée par les deux frères Payeur. En début d'avant-midi, le cadavre du jeune handicapé était retrouvé au centre de la maison. Le coronor du district judiciaire de Frontenac, le docteur Jean-Marie Côté, a ouvert son enquête pour fin d'identification et une autopsie devait être pratiquée sur le corps de la victime au cours des heures suivantes.

Deuxième grange incendiée en moins de 10 jours

Le maire de St-Albert se croit "victime d'un malade"

ST-ALBERT-DE-WARWICK (MC) - Affligé par un deuxième incendie fort suspect en moins de dix jours et un troisième en quatre mois, le maire de St-Albert Jean-Marie Landry se croit "victime d'un malade."

Il a exprimé cette opinion, hier, au lendemain d'un violent incendie qui a rasé une autre grange-étable de M. Landry, située cette fois à deux milles et demie de chez-lui dans le rang 7, en direction de Ste-Séraphine. Une cinquantaine de bêtes ont péri dans l'incendie qui a aussi brûlé 8 000 balles de foin, causant des pertes de plus de 100 000 \$. Et, pas plus tard que le 28 octobre dernier, un incendie encore très douteux, a rasé une petite maison et une grange à foin, qui appartenaient à M. Landry, dans le village de St-Albert. Les dommages frôlent les 100 000 \$ dans ce cas.

Selon M. Landry, les policiers de la Sûreté du Québec vérifient présentement la possibilité que les deux derniers incendies à ses propriétés et quelques autres à Victoriaville, soient allumés par un pyromane.

La présence d'un pyromane dans la région de Victoriaville est une hypothèse sérieusement envisagée par les membres du Bureau des enquêtes criminelles (BEC) de la Sûreté du Québec, pour expliquer les incendies criminels qui ont causé pour 3 000 000 \$ de dommages au Motel Colibri et à un édifice com-

mercial au centre-ville de Victoriaville, au cours des dernières semaines.

Par ailleurs, le maire de St-Albert ne croit pas à la vengeance d'un ennemi. "Personne ne peut m'en vouloir assez pour faire ça". Très gros producteur laitier, M.



Jean-Marie Landry

Landry possède encore trois autres granges et s'affaire à compléter la reconstruction d'une grande-étable de 33 000 pieds carrés qui a été complètement détruite lors d'un incendie accidentel, le 11 juillet dernier. Les pertes avaient alors at-

teint les 600 000 \$.

Enfin, M. Landry précise que tous ces malheurs ne l'inciteront pas à laisser son fauteuil de maire

de la municipalité, pour concentrer ses énergies dans son entreprise. "Les activités municipales sont mes loisirs."

Déclaration de résidence familiale pour s'opposer à une saisie de biens: Annette Talbot continue la lutte

DRUMMONDVILLE (GP) - Dans le but d'obtenir gain de cause en faveur de toutes les femmes du Québec, Mme Annette de Chantal, épouse de Marcel Talbot de St-Cyrille, a décidé de pousser jusqu'au bout sa cause devant les tribunaux supérieurs.

Elle cherche à obtenir une décision d'un tribunal qui déclarerait que la reconnaissance de résidence familiale, qui lui a été octroyée en avril 1983, est opposable à la saisie des biens de son mari.

Mme de Chantal, qui se bat seule depuis deux ans pour faire reconnaître ses droits, dit avoir fait appel à tous les organismes féminins, mais n'a obtenu d'appui d'aucun. La décision juridique, si elle est rendue comme elle l'espère, fera jurisprudence au Québec, puisque les tribunaux ne se sont jamais penchés sur cette question.

"C'est dur de se défendre seule, dit-elle, mais je n'accepte pas et je n'accepterai jamais d'avoir été mise par d'autres dans les mains du Bien-être social, comme si on me jetait à la poubelle. C'est une situation trop humiliante".

Son histoire est bien connue: épouse en séparation de biens de Marcel Talbot depuis 1961, elle s'installe sur une ferme du 7ième rang de St-Cyrille en 1977. En 1979, son mari consent une hypothèque sur la résidence familiale sans le concours de son épouse qui affirme aujourd'hui qu'elle aurait refusé. En janvier 1983, les événements se précipitent: un jugement est prononcé contre Marcel Talbot en faveur du créancier hypothécaire et, un mois plus tard, saisie de l'immeuble est ordonnée.

En avril 1983, Mme Talbot fait enregistrer sur la maison une déclaration de résidence familiale.

Malgré cela, un mois plus tard, l'immeuble est vendu en justice nonobstant cette déclaration.

Depuis lors, les Talbot ont été chassés de leur ferme (premier août 1984) et M. Talbot, après y être retourné, a fait une grève de la faim de 23 jours. Cependant, les



Annette de Chantal

Talbot habitent toujours "leur maison" et ne sont plus dérangés par l'Office du crédit agricole. Cependant, leurs meubles sont toujours entreposés aux frais de l'Office.

Mme Talbot, après avoir multiplié les démarches jusqu'aux plus hautes instances pour obtenir l'aide juridique, a donné mandat à Me Jean Malouin de Montréal de porter sa cause devant les tribunaux pertinents, notamment quant à l'opposition à la saisie et à la vente en justice.

Le meurtre de Daveluyville: audition repoussée

ARTHABASKA - Dans l'affaire du meurtre d'une touriste ontarienne à Daveluyville, la poursuite de l'audition devant le Tribunal de la jeunesse de la demande de la Couronne pour réferer l'adolescent de 17 ans devant la Cour des sessions de la paix, qui devait avoir lieu hier, a été repoussée au 10 décembre.

Le juge a été contraint à rendre cette décision, lorsqu'il a constaté que le rapport psychiatrique de-

mandé n'est pas encore complète. Le jeune et un compagnon de 18 ans, Johannes Winton, sont accusés du meurtre au premier degré de Béatrice Moffat et de tentative de meurtre sur la personne de son mari, Roy McLeod.

Le couple qui avait fait monté à bord de leur caravane les deux jeunes auto-stoppeurs a été attaqué à coups de couteaux le long de l'autoroute 20, à Daveluyville, au début du mois d'août.

Fermeture de Tricot Domino: 200 mises à pied

par Maurice Cloutier

DAVELUYVILLE - La compagnie Tricot Domino de Daveluyville a été contrainte de fermer ses portes au cours de la semaine. Du même coup, 200 employés, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), se retrouvent sans travail.

C'est la troisième mauvaise nouvelle du genre en quelques mois pour la population de Daveluyville, qui a déjà été informée de la fermeture de Plastitech le 25 novembre (15 emplois) et de l'avis de fermeture de l'usine Albert Marchand (40 employés).

La président de l'entreprise, qu'il avait lui-même fondée il y a 19 ans, M. Jean-Guy Côté, a confié, hier, qu'il ne garde aucun espoir de relancer les deux manufactures.

"J'ai eu la collaboration du syndicat et de la banque jusqu'au bout. Mais la fermeture était inévitable."

Outre les difficultés du marché dans le vêtement avec la compétition des pays étrangers, M. Côté a lancé "que l'achat de Tricot LaSalle à Plessisville, a conduit Tricot Domino à sa perte."

Tricot LaSalle a généré année après année des pertes plus importantes que les profits réalisés dans les autres manufactures de Tricot Domino, a-t-il expliqué.

La tentative de M. Côté de sauver la compagnie par la fermeture définitive de Tricot LaSalle l'été dernier fut trop peu, trop tard.

De son côté, le porte-parole syndical, Paul Dubuc, a qualifié de très malheureuse cette autre fermeture dans le secteur du vêtement.

Demande d'aide boudée

Constatant l'impossibilité pour Tricot Domino de rencontrer ses obligations financières, la Banque nationale a pris possession des actifs et procédera vraisemblablement à leur liquidation dans les prochains mois. La banque est passée à l'action après que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) ait boudé, ces jours derniers, une demande d'aide.

La compagnie opérait, jusqu'à cette semaine, une importante usine de vêtements pour enfants avec 160 employés à Daveluyville et un autre atelier de production d'une quarantaine d'employés à St-Janvier-de-Joly.

Laboratoire de phytoprotection: le ministre John Wise "patine"

VICTORIAVILLE (MC) - Le ministre de l'Agriculture John Wise a patiné, dernièrement, à la Chambre des communes sur le dossier de l'implantation d'un centre fédéral de recherche en phytoprotection à Victoriaville.

A une question posée par le député de Richmond-Wolfe Alain Tardif, le ministre a répondu: "Je re-

grette de ne pas avoir suffisamment de renseignements pour pouvoir donner une réponse précise, au sujet du projet dont parle le député."

En novembre 1984, le gouvernement fédéral a retardé la construction du laboratoire, qui devait représenter un investissement de 13 000 000 \$.

ELITE

PLYMOUTH CHRYSLER INC.

1138, Rte 220, St-Elle, 564-1122

"CETTE FOIS-CI C'EST LE COMBLE"
"CHRYSLER PART A LA CONQUETE DU CANADA" — "ELITE PLYMOUTH-CHRYSLER PART A LA CONQUETE DE L'ESTRIE"

A l'achat d'un de ces modèles 85:

HORIZON — TURISMO
RELIANT — LAZER
— TOUS LES CAMIONS

- 1- Un chèque de \$500.00 de Chrysler Canada
- 2- Un chèque de \$500.00 de Elite Plymouth-Chrysler
- 3- Et le rabais de 5%

Informez-vous au sujet de

La location à long terme simplifiée pour les concessionnaires de Chrysler Canada Ltée

A l'achat d'un modèle 86

— RELIANT S.E. et L.E.

vous recevrez

- 1- Un chèque de \$500 de Chrysler
- 2- Une TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE

— HORIZON, TURISMO, LAZER, CAMIONS DODGE

- 1- Un chèque de \$500 de Chrysler Canada
- 2- Une TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE sur modèles Horizon et Turismo.

IMPOSSIBLE D'ENUMERER LES AUTRES REDUCTIONS. IL Y EN A TROP!

Nous totalisons

25 ANNEES D'EXPERIENCE

dans le domaine de l'automobile.

Afin d'être le meilleur JAMAIS Chrysler n'est allé aussi loin.

Yvon Béliveau et Sonny Henderson

MERCI GENS DE L'ESTRIE!

Yvon Béliveau
coprop.

Sonny Henderson
coprop.

Hilaire Béliveau
conseiller

Yvon Thibodeau
représentant

Daniel Pomerleau
représentant

Maurice Desruisseaux
représentant

Jim Crook
représentant

CHRYSLER

Tu m'étonneras toujours!

A 2 minutes du Carrefour de l'Estrie.

Elections '85

"Bourassa n'a pas de colonne vertébrale"

— Guy Chevrette

JOLIETTE (PC) — Au lancement de sa campagne électorale dans son village de Saint-Côme, le 3 novembre, Guy Chevrette déclarait qu'il voulait continuer sa carrière politique pour empêcher le retour de Robert Bourassa.

Devant une foule nombreuse parmi laquelle on retrouvait la majorité des maires de la région, le député de Joliette qualifiait le chef libéral d'"agressé". Dans le sens que M. Bourassa est un être compliqué et imperceptible, qui donne l'impression à ses interlocuteurs "de parler dans le beurre". En clair, le chef libéral "n'est jamais là quand on lui parle", il est "incertain de lui, n'a pas de colonne vertébrale, il réagit impulsivement, il est mal conseillé et il n'a pas de charisme", a expliqué cette semaine le ministre des Affaires sociales dans une interview à la Presse Canadienne.

Robert Bourassa, on le constate, est un sujet d'inspiration intarissable pour le ministre des Affaires sociales, qui a passé une bonne partie de l'interview devant porter sur ses réalisations comme député à parler abondamment du chef libéral.

C'est au moment où M. Bourassa dirigeait le Québec, de 1970 à 1976, qu'il a en quelque sorte permis à M. Chevrette de mieux se faire connaître du grand public en le nommant procureur sur la commission Cliche en enquêtant sur l'industrie de la construction. "Je n'ai pas de dette envers lui parce qu'il m'a nommé là", dit aujourd'hui M. Chevrette.

Le ministre des Affaires sociales est convaincu que le leader du PLQ est un être "insignifiant, dans le sens qu'il n'a pas de signification". Il s'en est convaincu lors du fameux "week-end rouge", qui a marqué la grève des pompiers de Montréal, à l'automne de 1972.

Ce vendredi soir-là, les membres de la commission sont invités à dîner à la résidence d'Outremont de M. Bourassa. Il y avait Brian Mulroney (l'actuel premier ministre du Canada), le juge Cliche et M. Chevrette. "M. Bourassa semblait dé-

semparé, il ne parlait que d'hypothèses. Il était déchiré entre diverses solutions", a raconté le ministre péquiste.

C'est à partir de cette expérience que l'ex-vice-président de la CEQ s'est fait une idée de l'actuel leader du PLQ, homme "mi-chair, mi-poison" que l'histoire classera comme "le chef politique québécois le plus faible depuis 1940, date de ma naissance", ajoute-t-il.

C'est pourquoi il se bat aujourd'hui pour empêcher le retour à la tête de la province de Robert Bourassa, qui fait "trompe-l'oeil, l'homme aux cassettes". A ses côtés, Pierre Marc Johnson est un contraste vivant, affirme-t-il.

A plusieurs reprises dans l'interview, on a demandé à M. Chevrette si, au fond, il n'aimait pas M. Bourassa ou s'il ne le méprisait tout simplement pas. Il s'en est défendu à chaque fois, expliquant simplement qu'il répétait ce que "les journalistes avaient écrit dans les journaux".

Donc, pour le député de Joliette, la solution de rechange au chef libéral, c'est Pierre Marc Johnson, le premier ministre du Québec et



Guy Chevrette

président du Parti québécois, pour qui il n'a que des éloges.

Selon lui, M. Johnson a la grande qualité de consulter même à l'extérieur du parti, il est "voué à l'excellence", il dirige "avec une main de fer dans un gant de velours", sans jamais "brusquer" ses collègues du cabinet.

Gil Rémillard s'est servi d'informations confidentielles

— Louise Beaudoin

QUEBEC (PC) — Le candidat Gil Rémillard, libéral dans Jean-Talon, s'est servi "d'informations confidentielles" qu'il a pu obtenir du temps qu'il était conseiller du premier ministre canadien Brian Mulroney pour traiter des relations Québec-Canada dans le dossier du sommet francophone.

Voilà l'accusation lancée jeudi par la ministre des relations internationales et candidate péquiste dans Louis-Hébert, Mme Louise Beaudoin.

Interrogé à son entrée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres, Mme Beaudoin a ajouté qu'elle laissait à Robert Bourassa ou au premier ministre Mulroney le soin de commenter cette affaire.

"Mais si j'étais le nouveau chef de M. Rémillard, j'aurais quelques inquiétudes" face à ce procédé, a dit Mme Beaudoin.

Toute l'affaire a éclaté lorsque M. Rémillard, ex-conseiller constitutionnel de M. Mulroney, a soutenu que Québec et Ottawa avaient convenu d'un accord sur leur participation au Sommet francophone international.

M. Rémillard craignait que l'accord ne soit annoncé en pleine campagne électorale et ne serve aux fins politiques du Parti québécois.

Il a également prétendu que, du temps qu'elle était représentante du Québec à Paris, Mme Beaudoin avait négligé de rencontrer le nouvel ambassadeur canadien en France Lucien Bouchard.



Louise Beaudoin

Il a aussi déclaré que M. Rémillard, qui est candidat libéral dans Jean-Talon, avait véhiculé une "inexactitude" en affirmant que la déléguée du Québec à Paris, Louise Beaudoin, avait refusé de rencontrer le nouvel ambassadeur canadien Lucien Bouchard.

À la suite de l'annonce de la candidature libérale de M. Rémillard, le premier ministre Johnson avait souligné qu'il préférerait, quant à lui, faire équipe avec des gens identifiés comme travaillant pour les intérêts du Québec.

Juste avant d'annoncer sa candidature, M. Rémillard était conseiller constitutionnel pour le gouvernement canadien.

Le candidat libéral dans Arthabaska choisit d'ignorer les attaques de Baril



Laurier Gardner

VICTORIAVILLE (MC) — "Jacques Baril n'est pas mon adversaire", précise le candidat libéral dans Arthabaska Laurier Gardner, qui a l'intention d'ignorer complètement les attaques du député sortant.

Dans l'édition d'hier, le député Baril reprochait au candidat libéral de ne pas connaître la vraie priorité dans l'industrie acéricole, soit le problème du désèchement des érables.

"Je n'attaquerai pas Jacques Baril", note M. Gardner, qui n'a toutefois pas promis autant d'égards à l'endroit de son adversaire péquiste Bruno St-Pierre.

Le candidat libéral n'est pas surpris de l'entrée dans la campagne du député Baril, même si ce dernier avait manifesté le désir de demeurer à l'écart. "Il avait dit qu'il se retirait du Parti québécois lors de la crise, mais il n'a pas quitté."

Par ailleurs, M. Gardner poursuit présentement une tournée de tout le comté. "Je suis à l'écoute des besoins des électeurs depuis plusieurs semaines. J'ai déjà rencontré plus de 6 000 personnes", signale-t-il, pour donner un aperçu de son avance le péquiste Bruno St-Pierre.

Le chômage est un sujet qu'affectionne le candidat libéral. Il déplore l'inertie du gouvernement péquiste au cours des dernières années, qui s'est contenté d'appliquer des mesures correctives temporaires.

Mentionnant que la fermeture d'usines, le manque de recyclage

de la main d'oeuvre et l'utilisation d'équipements désuets expliquent le haut niveau de chômage au Québec. M. Gardner s'engage à "sauvegarder nos usines existantes, tout en amenant dans le comté de nouveaux investisseurs sérieux. Cela sera possible par un travail de concertation avec tous les éléments dynamiques de notre milieu."

Le NPD-Québec présente à son tour un candidat

VICTORIAVILLE (MC) — Après l'Union nationale, c'est au tour du Nouveau parti démocratique (NPD-Québec) de présenter un candidat dans le comté d'Arthabaska.

Un résident de Norbertville depuis environ quatre mois, M. Marcel Châliouf, a annoncé, hier, qu'il fera la tête au libéral Laurier Gardner, au péquiste Bruno St-Pierre et à

l'unioniste Gérard Bouillon. Originaire de Montréal et père de deux enfants, M. Châliouf, qui est âgé de 28 ans, entend "mettre de la vie dans la campagne électorale dans le comté."

Sans emploi dans le moment, il a milité pendant plusieurs années au sein de la Confédération des syndi-

Tout à fait faux

"C'est tout à fait faux, a dit la ministre hier. J'ai rencontré M. Bouchard le 10 octobre dernier à sa résidence de la rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris."

Elle a souligné qu'une telle rencontre entre la déléguée du Québec et l'ambassadeur canadien à Paris ne s'était pas vue depuis au moins cinq ans.

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a exprimé l'avis que le constitutionnaliste Gil Rémillard avait manqué de délicatesse en ébruitant le projet d'entente Québec-Ottawa à propos du sommet francophone.

Les impôts

D'autre part, au cours de sa conférence de presse quotidienne, M. Johnson a fait allusion, sans la commenter davantage, à cette autre erreur libérale, celle de M. Bourassa promettant de réduire les impôts de 10 p.c. dès l'an prochain.

C'est plutôt de l'ordre d'un pour cent que seraient réduits les impôts suivant l'engagement fiscal pris par M. Bourassa.

Le chef du PQ a encore observé que son adversaire était dans l'erreur quand il parlait d'une marge de manoeuvre financière de 600 millions\$. "Cette marge, a dit M. Johnson, est plutôt d'environ 200 millions \$."

L'université doit redevenir un forum d'idées

— Jean Garon

QUEBEC (PC) — L'université doit redevenir un forum d'idées où pourront être esquissées des solutions aux grands problèmes et enjeux de la société québécoise de demain.

C'est là le vœu formulé hier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon qui, avec sa collègue aux Relations internationales Louise Beaudoin, étaient les invités d'un débat-midi organisé par les étudiants péquistes de l'Université Laval.

"Je souhaite principalement que les jeunes définissent eux-mêmes la place qu'ils doivent occuper dans la société, a lancé M. Garon. L'Université doit

redevenir un centre d'idées."

C'est moins aux étudiants des sciences pures qu'à ceux des sciences humaines que M. Garon formulait son souhait. Il a souligné la grande ébullition qui existe dans les domaines de haute technologie, de l'administration et de l'agro-alimentaire.

Ce sont des problèmes comme ceux de la famille québécoise, de la dénatalité et du taux élevé de suicide chez les jeunes que voudrait

passer ailleurs si on n'agit pas sur la scène internationale", prédit le ministre des Relations internationales.

Elle a indiqué que le Québec pouvait faire sa marque dans des organismes comme l'UNESCO: "M. Landry a écrit à M. Joe Clark pour lui dire que le Québec porte un grand intérêt à l'UNESCO et tient à ce que le Canada y demeure."

Trois conférences de presse annulées

MONTREAL — Depuis le début de la semaine, le Parti libéral du Québec a annulé trois rencontres de presse prévues pour discuter de divers volets du programme du parti, sur l'éducation, les soins de santé et les problèmes économiques de l'Est de Montréal.

Normalement bien planifiée, la campagne libérale connaîtrait-elle des ratés? Assurément pas et d'autres annulations de rencontres de presse viendront inévitablement, ont répondu hier deux porte-parole du parti.

"On a beaucoup de contenu en fait. Tous les programmes régionaux sont publiés, comme les documents d'études. Puisqu'on attache beaucoup d'importance à la dynamique régionale dans nos programmes, M. Bourassa veut y être", a d'abord expliqué le directeur de la campagne, M. Fernand Lalonde.

La tournée du chef, si bien planifiée soit-elle, connaît toujours des retards, poursuit-il. Alors plutôt que de rendre public un document ou une annonce importante sans la présence du chef, on reporte tout simplement l'événement à une date ultérieure.

Cette semaine, la critique du PLQ en matière d'éducation Claude Ryan devait dévoiler le programme de son parti mardi à Montréal. Puis, la conférence de presse est transportée à Québec avant d'être annulée parce que "M. Ryan n'avait pas le temps de retourner dans son comté d'Arthabaska pour le lancement de son programme régional". La rencontre devrait avoir lieu maintenant lundi prochain.

Hier, deux conférences de presse de Mme Thérèse Lavoie-Roux, candidate dans L'Acadie, et des députés de l'Est de Montréal, ont été aussi reportées à plus tard. "Dans le cas de Mme Lavoie-Roux, qui devait visiter l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, elle ne pouvait se trouver à l'endroit à 15 heures", a dit Mme Lavoie-Roux.

Quant à la rencontre prévue avec la presse pour parler des problèmes de l'Est de Montréal, c'est encore une question d'horaire. "Il y a eu des retards au niveau des autobus. La tournée avait beaucoup de retard. On ne pouvait revenir du Cap-de-la-Madeleine", explique la porte-parole du parti.

Ralliement de partisans libéraux exhubérants dans l'Est de Montréal

SAINT-LEONARD (PC) — C'est à un ralliement réunissant plus de 800 partisans tumultueux qu'a participé jeudi soir le chef libéral Robert Bourassa, dans l'Est de Montréal.

Dans cette région regroupant plusieurs ethnies, les huit candidats et députés présents se sont adressés aux militants en français, en anglais, en italien... et même en créole (pour la communauté haïtienne).

Les partisans ont été des plus exhubérants, hurlant, sautant sur place, secouant leurs drapeaux, scandant les noms de tous les candidats et du chef Robert Bourassa.

Le chef libéral a été religieusement écouté, au point où, à un certain moment, les gens scandaient "face-à-face, face-à-face, face-à-face" parce que M. Bourassa s'était plaint des difficultés qu'il éprouve à

obtenir un débat face-à-face avec le chef péquiste Pierre Marc Johnson.

Le chef du PLQ a tenu un discours similaire à ceux qu'il a prononcés depuis le début de la campagne, abordant les thèmes de l'énergie, du déficit, des taxes, de l'équipe libérale et des soins de santé.

En plein comté ethnique, celui de Jeanne-Mance à Saint-Léonard, M. Bourassa a évidemment traité des problèmes linguistiques.

"Nous sommes d'accord pour protéger la culture mais nous ne voulons pas que cette protection soit si forte qu'elle en devienne illégale, a-t-il déclaré en anglais. Où est la liberté dans tout ça?", s'est-il exclamé.

Aux yeux de M. Bourassa, certains aspects de la Charte de la langue française relèvent purement de la discrimination.



9 PAVILLONS POUR LE PRIX D'UN

- Les 11 pavillons sont les suivants:
- 1- Pavillon de l'alimentation
 - 2- Pavillon des Sports
 - 3- Pavillon vacances et voyage
 - 4- Pavillon des métiers d'Arts
 - 5- Pavillon des Sociétés Editeurs de Livres et Jeux de Société
 - 6- Pavillon décoration idées 85
 - 7- Pavillon des Lutins
 - 10- Pavillon des Cadeaux
 - 11- Pavillon de la Mode et de l'esthétique

LISTE DES KIOSQUES

| | | | |
|--|---|---|--|
| MCKENNA Fleuriste FERNAND TREMBLAY MEM BLACK Mme LINDA CYRENE MME MICHELLE FOURNIER ROLLY CERAMIQUE M. JEAN CATAPARD MME LUCIE BESSETTE LE BOIS ET L'OBJET CREATOUT MME JULIE CORBIL LES ENTREPRISES DE TAXIDERMIE ST-HUBERT INC FOREVER LIVING MME CECILE T. ROY M. ROBERT ROCHELEAU VOYAGE ORFÈVRE MAURICE ST-PIERRE LES SPECIALISTES DE BONS JOUETS | JOCUS LA BERGERIE EN FOLIE ENRG LE CLOWN ENR MARI-POUPON ENR BOUTIQUE DU CHARMÉ TRI-CHEN CASSANDRE ENR ATHENA CARREFOUR DE L'ESTRIE SANTÉ PLUS MME N. LAFONTAINE ENRG CENTRE DE SERVICE M.S. ENR DOMAINE DU STORE MME MICHELLE SAUNIER CONFECTION LAC MEGANTIC INC ENTREPRISE DE FOURRURE Gérard Lavoie Inc. LA GRANDE A PIERRE CLUB VIDEO SHERBROOKE INC. | LA GALERIE DU BIJOU FERME LUNE DE MIEL ENR MAURICE LE NATURISTE LES DELICES DE L'ORIENT TAPIS ROCK-FORREST DEC-ART PAUL GREGOIRE L'EE SUZUKI MARINE CLAUDE PAYETTE INC. L'O DE L'ARBE POST-SCRIPTUM MME CAROLE DUVAL MME REJANE MCDONALD MME ROLLANDE MONTMAYN GHISLAINE G. GILBERT GEORGETTE SAMSON BOUTIQUE DU TROPHEE PLUS ENR VALCO SERVICE PREVENTION 2000 | MICRO FOURNAISE G.P.L. DE L'ESTRIE ENR L'ARAIGNEE ENR L'ATTIRAIL MME ELIZABETH GARANT BOUTIQUES COULEURS ANTIQUEUR ALEXANDRA PEINTURE SUR BOIS BERNINA ACCESSOIRES CUIR MODE INC. BIJOUTERIE LAURE M. PATRICK CANGLY LES COSMETIQUES LADY FINELLE CLINIQUE DE BRONZAGE MARIE L. GAETAN CLEMENT BOUTIQUE TERESA TELE PHOTO BIORHYTHME ROLEX LE TRIMEUR |
|--|---|---|--|

ACTIVITES

| | | |
|---|---|---|
| Mercredi soir 6 novembre 1985 18:00 hres Ouverture des Kiosques 21:00 hres Parade de mode 22:00 hres Fermeture | Vendredi 8 novembre 1985 12:00 hres Ouverture des Kiosques 19:00 hres Spectacle de danse avec les personnages de Sesame Street 22:00 hres Fermeture | Dimanche 10 novembre 1985 12:00 hres Ouverture des Kiosques 13:30 hres Spectacles de Marionnettes 15:00 hres Spectacle de danse avec les personnages de Sesame Street 18:00 hres Fermeture |
| Jeudi 7 novembre 1985 12:00 hres Ouverture des Kiosques 19:00 hres Spectacle de danse avec les personnages de Sesame Street 20:30 hres Parade de mode 22:00 hres Fermeture | Samedi 9 novembre 1985 12:00 hres Ouverture des Kiosques 13:30 hres Spectacle de Marionnettes 15:00 hres Spectacle de Marionnettes 20:00 hres Spectacle avec Michel Louvain 23:00 hres Fermeture des Kiosques | Tous les jours: Rencontre avec le Père Noël Desins animés à la garderie Gracieuseté de "Club Video Sherbrooke Inc." |

EXPO-CADEAU 85 DE L'ESTRIE
Le Studio de Sherbrooke Inc.
6 au 10 NOVEMBRE au CENTRE EXPO-SHERBROOKE
300 rue Paré
Admission: Adultes 3\$
Etudiants et Age d'or 2\$
Enfants jusqu'à 6 ans: gratuit
MICRO FOURNAISE G.P.L.
12400x
NOUVELLE Sherbrooke
CIMO
CJRS
M
Video Sherbrooke

Réalisable en 10 ans

La réforme cadastrale créerait 1 000 emplois

MONTREAL (PC) — Il faudra dix ans et des investissements de plus de \$84 millions pour exécuter le vaste programme de réforme cadastrale annoncé par le gouvernement du Québec en janvier 1985.

Et ceux qui ont participé, hier, au Palais des congrès, à la première journée de colloque sur "la réforme cadastrale et la gestion foncière au Québec" ont pu rapidement se rendre compte qu'une

telle réforme vaut déjà au Québec des retombées importantes.

De l'avis de M. Michel Paradis, du ministère de l'Énergie et des Ressources, "cette réforme a été longuement mûrie et fait appel à toutes les innovations technologiques disponibles. Et ça donnera au Québec un cadastre foncier électronique complet, conforme à la réalité, constamment tenu à jour, distribuable. Son originalité tient à trois

éléments majeurs: un système de référence universel; un système de représentation cartographique; un système de représentation et de description du morcellement foncier".

Cette réforme vise aussi "à doter l'ensemble des ministères, les municipalités, les MRC, les communautés urbaines, de même que tous les intervenants oeuvrant dans le domaine de l'aménagement du territoire, d'un outil de gestion ef-

ficace. Les professionnels de la propriété, les arpenteurs-géomètres, les notaires, les évaluateurs, les urbanistes et les professionnels du génie des infrastructures et des réseaux de services publics pourront également en profiter".

Les réalisateurs de cette réforme devront faire appel aux techniques les plus avancées: géodésie par satellite, systèmes intégrés d'arpentage, cartographie

numérique, dessin automatique, scanners optiques, bases de données.

La réalisation de cet-

te réforme "pourrait susciter des investissements de plus de \$100 millions et générer quelque 1,000 emplois

directs. Aussi grâce à l'expertise et à l'infrastructure développée pendant la réalisation du programme, le Qué-

bec devrait s'approprier une part importante des marchés internationaux, notamment dans le domaine

des systèmes d'information à référence spatiale où il jouit déjà d'un savoir-faire incontestable".

Pour le Conseil supérieur de l'éducation

Il faut intégrer les élèves lents

MONTREAL (PC) — L'intégration des élèves en difficulté au sein des classes régulières du réseau scolaire public, amorcée en 1978, doit se poursuivre, indique le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), mais non sans quelques ajustements.

Le CSE, organisme conseil auprès du ministère de l'Éducation, soutient qu'il serait stérile de lier les échecs et difficultés de parcours en matière d'intégration à la décroissance économique, ou encore aux décrets tenant lieu de conventions collectives chez les enseignants.

On estime que 11% des élèves (60,000) du primaire et 9% de ceux (38,000) du secondaire sont considérés en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Au ministère de l'Éducation, le Conseil recommande de mieux déterminer le partage des responsabilités et des ressources entre son ministère et celui des Affaires sociales

dans le cas d'enfants auprès desquels intervient du personnel des deux ministères.

Aux commissions scolaires, le Conseil demande d'assurer un soutien pédagogique fort à l'élève en difficulté et aux écoles qui les accueillent et leur rappelle l'importance de veiller au perfectionnement du personnel enseignant et de support.

Puis le Conseil invite

les directions d'école à dépasser les attitudes de tolérance passive à l'égard des enfants ayant des difficultés et à trouver des solutions adaptées à chaque cas.

Selon le Conseil il n'est pas suffisant d'avoir de bonnes intentions et d'agir au mieux de sa connaissance.

Une démarche d'observation et d'analyse du fonctionnement global de l'élève en diffi-

culté devrait précéder toute intervention, considérer l'organisme conseil.

Finalement, le CSE se dit convaincu que le projet d'intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage constitue "un choix valable et opportun".

Le XXIII^e congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle se tient jusqu'à dimanche, à Montréal.

Désarmement à Montréal

MONTREAL (PC) — Montréal possède maintenant son Centre pour le désarmement et la santé communautaire, le premier du genre en Amérique du Nord.

Inauguré hier, ce centre est rattaché au département de santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal. Il s'est fixé deux grands objectifs: la recherche médicale et l'éducation du public en matière nucléaire.

Son directeur est le Dr Paul Cappon, un des délégués canadiens à l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, organisme qui a mérité cette année le prix Nobel de la paix.

Le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, fait également partie du conseil d'administration.

Le premier événement d'envergure auquel est associé le centre est la visite en fin de semaine de Linus Pauling, autorité mondiale en matière de désarmement et deux fois prix Nobel.

M. Pauling prononcera une allocution, dimanche, à l'Université du Québec à Montréal. Lundi, il sera reçu à dîner à Québec par le premier ministre Pierre-Marc Johnson.



EXCEPTIONNELLEMENT CETTE SEMAINE

LE CHEF PATRICK REGNIER

de Caen en Normandie, France

M. Régnier nous fait déguster sa cuisine classique et "dite moderne".

Nous invitons la population estrienne à venir découvrir les plaisirs de la table normande, de mardi à samedi, de 17h à 23h.

3200, King ouest
Sherbrooke

Réservations
567-3941

PNEUS & RECHAPAGE

SHERBROOKE
LTEE

Vous auriez intérêt à nous connaître...

— POUR NOTRE CHOIX DE PNEUS
(Michelin, Kelly Springfield, Gislaved
rechapés: voitures et camions)

— POUR NOS PRIX COMPETITIFS

— POUR NOTRE SERVICE PROFESSIONNEL
Alignement Silencieux Freins

— POUR NOTRE REPARATION DE PNEUS
DE TOUTES GRANDEURS
(camions, voitures, tracteurs incluant calcium)

AUTOPRO



LE PLUS
GRAND
SPECIALISTE
DU PNEU DE
LA REGION



PNEUS & RECHAPAGE SHERBROOKE LTEE

1266, King est — Sherbrooke
567-7890 567-2283

Pour faire place aux '86



SUPER RABAIS sur les STELLAR '85



L'essai d'une
Hyundai Stellar
réserve toujours
d'agréables
surprise.

En voici une toute spéciale: l'oursin en peluche "NOUNOURS!"

C'est un cadeau.

Quand vous faites une randonnée d'essai d'une Hyundai Stellar, vous affichez votre bon goût.

Et nous en profitons pour vous remettre en souvenir un oursin en peluche, doux et gentil.

La luxueuse Stellar vous attend. C'est l'une des nouvelles voitures les plus excitantes au Canada. Elle vous impressionnera.

Mais hâtez-vous... avant que nos oursins entrent en hibernation et qu'on n'en trouve plus! Voyez votre concessionnaire.

*L'oursin "NOUNOURS" mesure 40 cm de haut et ses pattes ouvertes ont jusqu'à 30 cm.
**Offre valable selon disponibilité des oursins.

LA STELLAR
BRILLE PAR SON LUXE
ET PAR SON PRIX.

HYUNDAI

MAISON DE L'AUTO R.C. INC.
4364, boul. Bourque,
Rock Forest, 564-0777

Magasinez-chez-vous!

au centre-ville,
des conseillers spécialisés!



**DIAMANTS
DIAMANTS
DIAMANTS
DIAMANTS
DIAMANTS**

VOTRE SPECIALISTE EN DIAMANT

Ronald Fortier inc.

Gemmologiste certifié

Membre de American Gem Society

43, WELLINGTON NORD, CENTRE-VILLE, SHERBROOKE

1910-1985 **75 ANS**
DELEGANCE
MASCUEINE

REGARDEZ À
L'INTÉRIEUR DE LA
CEINTURE
et voyez pourquoi Sansabelt
vous donne une incroyable
sensation de confort.

SANSABELT

Le pantalon à la ceinture
cachée, flexible,
garantie sans condition!

Garantie

ENTIEREMENT
LAVABLE

SansabeltSM est le pantalon
le plus confortable et le plus
chic que vous ayez jamais
porté.

En exclusivité chez
Les tailleurs

léo laliberté
à fils ltée

88 nord, rue Wellington, Sherbrooke
Centre-ville

Nous avons le plus
grand choix de
bagues à diamant
de la région.

Si vous prévoyez acheter
une bague à diamant
bientôt, faites confiance
au numéro 1 de la rue
Wellington nord, celui
qui a été désigné le
Bijoutier de l'année 85.

1, rue Wellington,
564-2335

BIJOUTERIE
Fernand Turcotte
JOAILLIER

DES GENS QUI ONT A COEUR VOTRE SATISFACTION

avec plus de 225 boutiques spécialisées, où vous retrouverez une qualité de service exceptionnelle alliée
au professionnalisme, au dévouement et à l'empressement... toute une ville à votre portée.

R.L.

Mode internationale 562-0885
roger labonté
mercerie
Vêtements de haute qualité
"L'œil de la mode"
Centre-ville, 65, King O., Sherbrooke, Qué.

Patrice Roy
et
air step.

vous gardent au chaud cet hiver!

Essayez une botte vrai-
ment chaude de Air Step.
Elles sont traitées pour
résister aux taches et à
l'eau. Elles ont une se-
melle spécialement
conçue pour donner une
meilleure traction sur la
glace et la neige.

Prix:
\$95

Plus de 400
modèles de
bottes en
magasin.

Patrice Roy
A votre service
depuis 38 ans.
Edifice continental, Coin King et Wellington

CLAUDE PAYETTE INC.
30 nord, rue Wellington
Au centre-ville

**LA
GRANDE LIBRAIRIE
EN ESTRIE**

- LE LIVRE
- LE MATERIEL SCOLAIRE
- LES FOURNITURES DE BUREAU
- LES FOURNITURES D'INFORMATIQUE
- LA MACHINERIE DE BUREAU
- L'AMEUBLEMENT DE BUREAU

PLUS
UN SERVICE DE CONSEILLERS
COMPETENTS ET ATTENTIFS.

CLAUDE PAYETTE INC.
30, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke, Qué.

Vos marchands membres de la **Sida**